

10

rapport d'activité

CONSEIL D'ARCHITECTURE D'URBANISME ET DE L'ENVIRONNEMENT DU RHÔNE



CAUE

CONSEIL
D'ARCHITECTURE
D'URBANISME
ET DE L'ENVIRONNEMENT

DU RHÔNE

Le mot du président

La réduction de la mise en chantier d'opérations de construction en 2009 pouvait laisser présager d'une diminution de l'activité du CAUE. Il n'en est rien. Bien que les ressources provenant de la TDCAUE aient fortement diminué de 20 %, le CAUE est parvenu, à effectif constant, à accroître le nombre de ses actions et des services rendus aux particuliers et aux collectivités. En effet, les trois dernières années ont montré une forte progression de leur demande au CAUE, entraînant en 2010 une centaine de missions de conseil (+13 %). De même l'accroissement des particuliers, proche du millier dans les points conseils est le résultat d'un effort de communication et de présence sur le terrain ; ce temps de dialogue est indispensable pour orienter et qualifier des projets modestes mais néanmoins constitutifs du paysage urbain.

C'est dans le domaine de l'aide à la maîtrise d'ouvrage publique que le CAUE a été le plus fortement sollicité et les conseils sur des orientations d'aménagement pour zones à urbaniser se multiplient. L'amélioration de la qualité des lotissements par exemple, si elle a été traitée à travers des formations et des rencontres, une charte signée par douze partenaires, ne se vérifie pas. Quelle forme de développement voulons-nous donner aux communes du département dans le cadre du Grenelle II qui s'impose ? Adapter des formes de densification acceptables et en harmonie avec l'existant est un message que le CAUE a porté tout au long de l'année auprès des élus sans en cacher la complexité. En complément, plusieurs réflexions sur la requalification d'espaces publics pour retrouver des lieux de sociabilité et d'identité essentiels à la composante du cadre de vie ont été menées, principalement hors du Grand Lyon.

Le CAUE, lieu de débats, de rencontres, de conférences, de médiation, est aussi un lieu d'éducation. La fréquentation du CAUE a progressé de 4 % (2200 visiteurs) et les actions culturelles transversales autour de l'architecture et l'environnement ont montré une grande richesse et variété d'approches : un Grand Prix d'architecture d'urbanisme et d'environnement avec le Département du Rhône, une création d'exposition sur la figure marquante de l'architecte Georges Adilon, un événement parcours associant le CNSMD et l'ENSAL, 4 publications, 6 rencontres conférences, 80 opérations présentées dans l'Observatoire des CAUE, 15 établissements scolaires suivis par le service éducatif, 2 workshops avec l'université, 14 journées de formation pour 230 stagiaires et un partenariat actif avec le CNFPT, auquel s'ajoute un centre de documentation, une lettre d'information, l'actualisation constante du site internet et du blog sur la métropole.

Cette dynamique a mobilisé une équipe de 29 salariés (16 temps plein). Elle s'est conduite dans une gestion rigoureuse des fonds publics et une ambition sociale et culturelle qu'il convient de poursuivre tout en respectant les objectifs et la fluctuation des moyens. Avec 150 adhérents dont 133 communes et communautés de communes de toutes tailles, le CAUE entend rester leur interlocuteur et maintenir son ouverture à la diversité des publics qu'il a su accueillir.

Paul Delorme

*Conseiller général du Rhône
Président du CAUE du Rhône*

CONSEILLER

Les collectivités

L'élaboration d'un projet durable

GARANTIR LA QUALITÉ DES RÉALISATIONS FUTURES

En 2010, la volonté d'engager de nouveaux projets a conduit les collectivités à faire davantage appel au CAUE d'où une progression de 13 % du nombre de ses missions qui dépasse la centaine (103 missions). Ce partenariat s'est concrétisé par 36 protocoles pour des missions variées.

Au total 80 communes ont bénéficié des conseils du CAUE. La répartition géographique sur le Rhône a évolué d'une année à l'autre avec l'accentuation des missions réalisées sur des communes hors Grand Lyon (80 soit 77 %) et 23 missions sur des communes du Grand Lyon (22 %).

L'accompagnement architectural dans les jurys de concours, les consultations avec ou sans remise de prestations, la pré-programmation d'équipements publics, et l'aide à l'instruction des autorisations d'urbanisme restent l'activité dominante du conseil (62 missions). C'est dans le domaine de l'accompagnement urbain et territorial que l'augmentation de la demande est la plus importante (+28 %). Elle concerne un tiers des missions (41) avant tout des études sur l'extension - restructuration de bourgs avec opérations de logements. Les avis et études sur l'aménagement d'espaces publics (places, rues, parcs) dans le cadre de réaménagement de bourgs ou de sites particuliers progressent (cf. centres de Brignais, Cercié, Corcelles-en-Beaujolais, Courzieu, Les Sauvages). L'association du CAUE sur les documents d'urbanisme reste modeste, mais son avis est sollicité sur les sites à enjeux de recomposition urbaine.



Salle des fêtes à Simandres

Missions d'accompagnement des collectivités	évolution	2010	2009
Nombre de communes concernées	5 %	80	76
Nombre de missions	13 %	103	91
Missions d'accompagnement architectural	5 %	62	59
Missions d'accompagnement urbain et territorial	28 %	41	32
Missions hors Grand Lyon	25 %	80	64
Missions sur Grand Lyon	-14 %	23	27

Nature des missions	2010	2009
Accompagnement architectural		
Concours d'architecture	20	28
Procédures adaptées avec prestations	2	
Procédures adaptées sans prestations	12	4
Pré-programmation architecturale, urbaine et fonctionnelle de bâtiments	11	8
Conseils pour bâtiments publics/privés	6	9
Accompagnement architectural pour autorisations d'urbanisme	11	10
Sous total	62	59
Accompagnement urbain et territorial		
Recommandations/extensions urbaines	18	11
Espaces publics/centralité	16	18
Documents d'urbanisme	7	3
Sous total	41	32
Total global	103	91



Salle d'animation à Orléans



Bâtiments publics : usage et technicité

2010 : 34 consultations associant le CAUE

Les territoires ruraux s'engagent de plus en plus dans des projets qui s'inscrivent dans leur temps. L'accent mis sur les préoccupations environnementales et énergétiques conduit à faire droit à des écritures architecturales novatrices. L'exemple du choix architectural de la nouvelle salle des fêtes de Lancié en est l'illustration. Après l'accompagnement du CAUE pour élaborer un pré-programme sur un site d'entrée du village, les élus ont choisi un projet qui exprime une contemporanéité d'aujourd'hui. Ce mouvement de renouvellement des regards se poursuit peu à peu sur de nombreux projets, fussent-ils modestes.

La mission d'assistance aux jurys de consultations fait partie intégrante des activités régulières des architectes-conseillers du CAUE. En 2010, 34 missions ont porté sur ce type de conseil : sélection de candidats comme du projet lauréat. Cette mission trouve d'autant plus son sens/intérêt qu'elle sera marquée par un véritable échange lors de chaque séance de jury.

En dépit du travail parfois minutieux de services techniques ou en l'absence de tels services, chaque dossier est analysé attentivement ; la part plus difficile à cerner demeure celle du concept architectural. C'est la qualité de celui-ci qui aura l'impact à long terme sur des aspects aussi importants que la lisibilité de la nouvelle construction dans son site, la qualité de ses abords, l'adaptabilité dans le temps ou encore le bien être des usagers et le bon fonctionnement de l'équipement.

Choisir le site d'implantation d'un centre nautique à Mornant

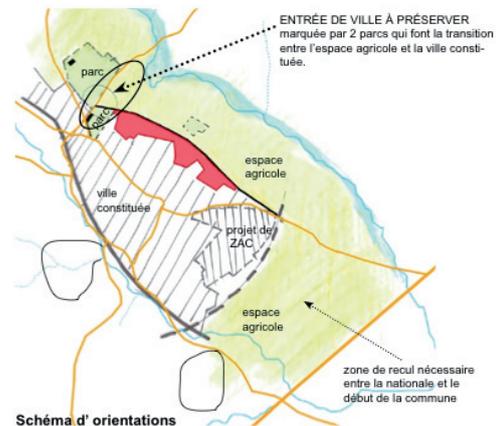
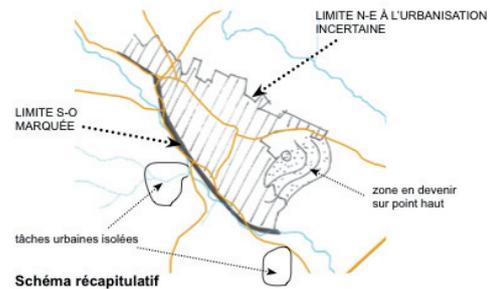
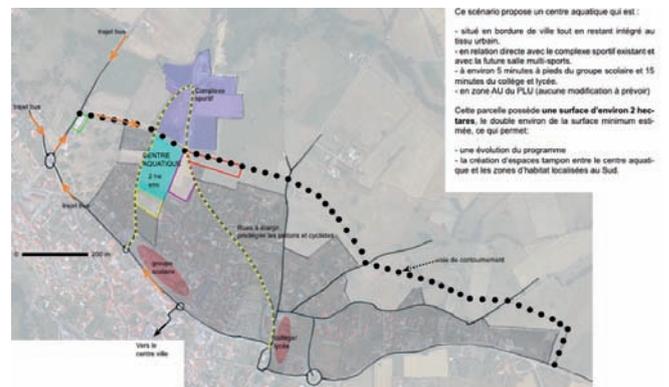
Janvier - Février 2010
Maîtrise d'ouvrage :
Communauté de communes
du Pays Mornantais
Modalités de la mission : avis

La communauté de communes projetée de réaliser un centre nautique. Elle consulte début 2010 le CAUE sur le choix du site d'implantation pour surmonter ses hésitations sur trois sites, situés en espaces naturels.

A l'aide des premiers éléments de pré-programme disponibles et d'une analyse urbaine et paysagère, le CAUE va recommander d'insérer le futur équipement dans la structure urbaine.

Un lieu d'apprentissage et de découverte de la natation y a toute sa place, d'autant que la commune ou la communauté projettent d'autres équipements structurants (centre de secours, ateliers bureaux, salle sportive). Le projet d'une voie de contournement donne crédit à l'option d'une limitation volontaire de l'urbanisation et à la préservation de terres agricoles. Le centre nautique peut trouver place dans l'enceinte formée par cette voie à côté des autres équipements et projets d'habitat.

Situé en bordure de ville, proche du complexe sportif existant, aisément accessible à pied depuis le groupe scolaire, le collège ou le lycée, le site pressenti offre la garantie d'accueillir le programme projeté dans de bonnes conditions environnementales et de desserte. A l'issue de sa mission, le CAUE a été en mesure de faire valider un schéma d'organisation d'ensemble du site, accueillant les diverses vocations attendues. A ce jour, l'étude de programmation architecturale et technique du centre nautique est en cours de réalisation par un bureau d'études.





Playtime - Agence d'architecture

Associer modernité et urbanité pour le restaurant scolaire à Saint-Andéol-le-Château

Janvier - avril 2010

Maîtrise d'ouvrage : commune de Saint-Andéol-le-Château

Modalités de la mission : protocole avec contribution

La commune a souhaité l'accompagnement du CAUE pour élaborer le pré-programme architectural d'une garderie périscolaire et d'un restaurant scolaire articulé au pôle scolaire du centre village. L'équipement projeté investit une construction existante acquise par la commune sur une parcelle contiguë à l'école existante. Ce choix répond à la proximité directe du groupe scolaire et à l'opportunité de mettre en valeur un bâtiment existant participant au prolongement et à la préservation du tissu ancien.

Le pré-programme dimensionne et organise les principales entités pour répondre aux besoins et permettre des évolutions : espaces de livraison des repas, préparation, salle de restaurant pour 100 enfants, espace de « pré et post service » ouvert sur l'extérieur permettant aux enfants de patienter avant et après s'être restaurés, salle évolutive pour la garderie périscolaire pour l'accueil de 50 enfants. La qualité architecturale du projet à l'échelle du site, respectueux de l'esprit du lieu et une approche contemporaine assurant un renouvellement du cadre bâti rural a orienté le choix d'un projet apportant au site des perspectives d'évolution alliant modernité et urbanité.

L'édifice existant est conservé dans son volume et ses ouvertures, assurant le prolongement urbain des façades en entrée de bourg.



La garderie est implantée de plain-pied sur le jardin d'accueil des enfants et bénéficie ainsi d'une double orientation. Le réfectoire organise une liaison jusqu'à la cour de l'école et permet d'abriter le cheminement des enfants par un auvent surdimensionné jouant le rôle de préau.

Une toiture végétalisée permet de gérer à la fois une partie de l'amortissement thermique du bâtiment et de fondre le bâtiment en extension dans le site en l'inscrivant dans l'environnement paysager.

Fabriquer un « hameau d'entreprises » à Sainte-Catherine

Septembre - Octobre 2010

Maîtrise d'ouvrage : Communauté de communes du Pays Mornantais

Modalités de la mission : protocole avec contribution

Pour encourager le dynamisme économique, les élus souhaitent développer le concept de "Hameau d'entreprises". Ce sont des constructions en greffe d'urbanisation, qui permettent de densifier les bourgs et de lier l'activité économique créée à celle existante des centres. Le terrain est en continuité immédiate du centre, à proximité néanmoins d'un vallon arboré. La Communauté de Communes a demandé au CAUE une assistance à la rédaction d'un pré-programme d'aménagement

- construction pour la mise en place d'une consultation de maîtrise d'œuvre. Les contraintes du site et les exigences de qualité d'intégration urbaine et architecturale de l'équipement ont été précisées ; les caractéristiques des nouvelles constructions doivent être en lien avec leur fonction et leur époque, tout en prenant en compte l'architecture locale.

La différence de typologie des locaux d'activités (bureaux et ateliers) par rapport à des maisons d'habitation a conduit à énoncer des principes urbains et enjeux architecturaux : création d'un front bâti, problématique des toitures, composition des volumes et des façades et rythme urbain, qualité des matériaux et réinterprétation contemporaine de ceux existants...



Vue du site depuis le bas de la parcelle



Vue générale de la commune depuis le sud

Embellir les façades à Tarare

2010

Maîtrise d'ouvrage :

commune de Tarare

Modalités de la mission :

protocole avec contribution

En 2010, le CAUE a assisté la ville dans la mise en place d'un projet de coloration et de ravalement des façades. Elle souhaite embellir son centre ville par une campagne expérimentale mobilisant les propriétaires et combinant 3 facteurs : incitation financière, communication efficace, temps et périmètres limités.

Les objectifs de cette mission sont les suivants :

- réviser et actualiser la charte chromatique du centre ville (élaborée par le CAUE il y a quelques années) pour permettre une évolution des coloris ;
- identifier les façades, devantures, enseignes à traiter prioritairement ;
- élaborer un cahier des charges à l'attention des propriétaires



d'immeuble ou des teneurs de baux commerciaux, dont le respect ouvrira droit à subvention, concernant le ravalement et le traitement des rez-de-chaussée commerciaux ;

- aider la ville à définir le périmètre, le calendrier, les phases de la campagne de ravalement selon des priorités recensées et le coût pour la collectivité ;
- formuler des propositions d'éventuelle adaptation

du règlement d'attribution des aides au ravalement (nature des travaux, éléments à valoriser, niveau de subvention, modalité d'instruction) ;

- donner à la ville les outils de communication de cette campagne (scénarii de colorisation, dépliants, panneaux d'exposition) ;
- organiser une table ronde avec les professionnels du bâtiment pour jeter les bases d'un partenariat.

Le CAUE a préconisé le lancement d'une consultation d'une équipe de maîtrise d'œuvre polyvalente, associant coloriste et architecte, apte à mener ce projet d'embellissement. Le CAUE utilisera la nouvelle charte de couleur, pour conseiller les demandeurs lors des points conseils traditionnels et la ville pour les dossiers de demandes de subvention.



Valoriser une cité-jardin à Vaulx-en-Velin

Juillet - Décembre 2010

Maîtrise d'ouvrage :

commune de Vaulx-en-Velin

Modalités de la mission :

protocole avec contribution

La petite Cité Tase, construite par la famille Gillet en 1924 afin de loger le personnel travaillant à l'usine de Textile Artificiel du Sud-Est, fait partie d'un ensemble urbain plus vaste

composé d'une usine de textile, d'une « grande cité », de villas de directeurs et de commerces et centre de soins. Cette cité ouvrière constitue aujourd'hui un ensemble urbain et architectural qui est un rare témoin dans l'agglomération lyonnaise du modèle de la cité-jardin. La question principale posée est de faire évoluer ce patrimoine architectural tout en prenant en compte des usages et des besoins différents de ceux de l'époque

de sa conception. L'objectif de cette mission était donc de partager une culture commune, faire prendre conscience du patrimoine historique qui doit être préservé et de ce qui à l'inverse peut évoluer voire peut apporter un élément nouveau contribuant à « faire » le patrimoine d'aujourd'hui. Le principe des recommandations en matière d'architecture ne s'avère pertinent que s'il suscite une adhésion des habitants, gage de réussite des futurs projets de réhabilitation ou d'extension. Un processus d'accompagnement pour le suivi des recommandations architecturales est prévu en 2011

avec le service urbanisme de la commune de Vaulx-en-Velin et les habitants, afin de permettre une évolution cohérente, réfléchie et partagée de la petite Cité Tase.



Promouvoir l'urbanité au quotidien

La multiplicité des projets locaux s'ancre souvent dans une envie d'évolution en vue de fonder de nouvelles urbanités. Après les logiques de l'opportunité foncière qui palliaient l'absence de projets comme modèle d'urbanisation, se fait jour peu à peu un urbanisme de projet. Celui-ci est d'abord attentif à l'existant du cadre bâti, aux lieux singuliers qui forgent l'identité d'un village ou d'une ville. Diverses missions menées en 2010 par le CAUE témoignent de ce souci de recomposition urbaine à travers l'accueil de nouveaux logements et la réorganisation d'espaces publics (34 missions). Après les économies d'énergie touchant les bâtiments, les démarches économes d'espace semblent amorcer un nouveau standard de l'aménagement durable moins dispendieux de ressources en premier lieu celle du sol.

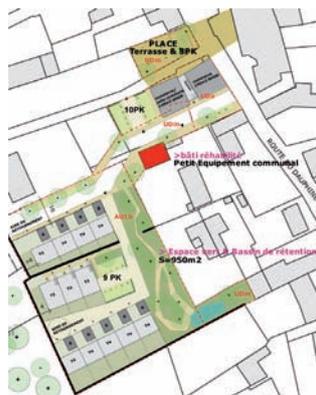
Prédéfinir des logements à Colombier-Saugnieu

Septembre - Décembre 2010
Maîtrise d'ouvrage : Communauté de communes de l'Est Lyonnais / commune de Colombier-Saugnieu
Modalités de la mission : protocole avec contribution

L'étude porte sur la faisabilité de réaliser la construction de logements en centre bourg de Colombier sur un terrain d'environ 5 400m², dans un territoire à caractère pavillonnaire et vernaculaire marqués, dont la commune maîtrise le foncier. L'accompagnement du CAUE vise à définir les enjeux du site, les orientations d'aménagement possibles, prenant en compte le contexte environnemental et urbain. Cette réflexion permet d'appréhender de manière globale la capacité des parcelles à recevoir un programme d'une vingtaine de logements locatifs en accession, deux commerces et une salle commune.

L'opportunité de réaliser une place à l'échelle de la commune avec des commerces, de favoriser

la constitution d'un maillage et de limiter le nombre de véhicules pour les logements sociaux sont déterminants dans les propositions d'aménagements.



Chaque scénario envisagé permet de mettre en avant des thématiques urbaines, patrimoniales, environnementales :

- Conservation de l'aspect vernaculaire du site : murs en pisé existant et gabarit futur en R+1
- Restructuration d'une grange en pisé, pour en faire un petit équipement communal dédié à la petite enfance.



- Création d'un espace commun pour la petite enfance
- Ouverture sur l'espace arboré et des terrains agricoles riverains en vue d'une éventuelle création de voie
- Proposition d'une diversité d'habiter sous la forme de petits collectifs, maisons individuelles groupées et logements intermédiaires.
- Préconisation d'implantation de logements orientés nord/sud, pour favoriser la construction de logements traversants
- Recommandations d'un traitement des eaux pluviales à l'échelle du tènement. La mission se finalise sous la forme d'un schéma d'aménagement apte à guider un futur aménageur-construteur.

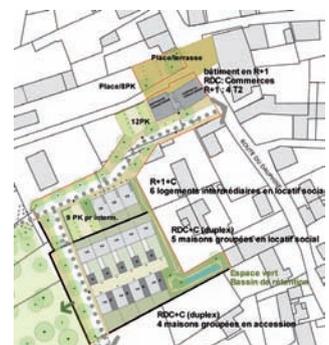
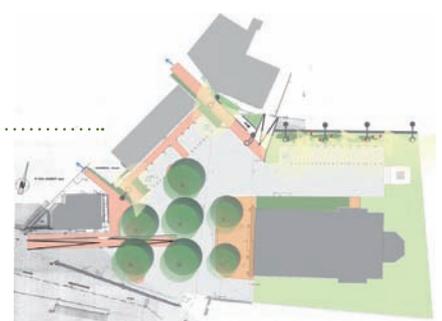
Retrouver les fondements urbains de l'îlot des Platanes à Quincieux

Avril - Décembre 2010
Maîtrise d'ouvrage : commune de Quincieux
Modalités de la mission : protocole avec contribution

La composition axiale du centre bourg situe l'îlot des Platanes en fond de composition et dans un front urbain discontinu. Cette situation centrale fait de l'îlot un site à fort potentiel. Une esquisse de requalification de la place de l'église propose de renforcer le lien visuel et physique avec l'îlot. Une première action a porté sur la mise en

cohérence de l'îlot comme entité foncière au regard du zonage du PLU. L'étude a pris la forme d'un cahier de prescriptions pour l'aménagement de l'îlot, évoquant les limites d'implantation, les accès et cheminements, le stationnement le gabarit et l'occupation, ainsi que les objectifs qualitatifs pour un îlot contemporain en centre bourg avec des préoccupations environnementales. Il est essentiel pour la réussite d'un projet de faire partager ces objectifs en faisant émerger le sens du lieu. Le pré-programme élaboré (logements en accession + commerces, densité, type d'habitat...) cerne le potentiel du site et permet

d'évaluer les possibilités admises. Le lancement opérationnel du projet urbain se fera sous forme d'une consultation d'équipe promoteur immobilier-architecte. L'accompagnement CAUE permet de préparer les élus à l'évaluation des réponses, en gardant l'objectif de la qualité des constructions.



Améliorer la qualité des lotissements dans le Rhône

La commission départementale

Les 11 mars, 9 avril, 16 septembre, 22 octobre, 17 décembre 2010
Lieu : DDT, Cité administrative d'État, Lyon 3^e

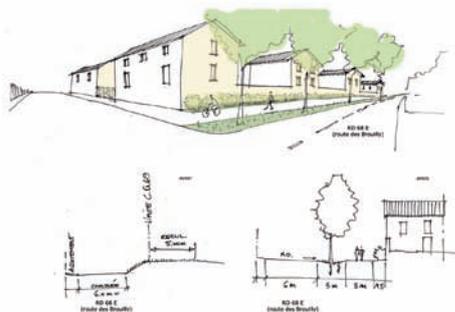
Cette commission regroupe depuis 2002 plusieurs instances de conseil et d'instruction (CAUE, DDT, STAP) et travaille lors de réunions-débats avec des porteurs de projets d'aménagement, qu'ils soient privés ou publics.

La commission s'est réunie 5 fois en 2010 pour un total de 8 projets examinés soit à peine 7 % des permis d'aménager (110 dossiers instruits par la DDT). Le nombre de dossiers progresse légèrement par rapport à 2009 mais reste globalement en très net repli sur la période 2002/2010 faute de porteurs de projets candidats à cette démarche. Le ralentissement de l'activité économique depuis fin 2009 n'est en effet pas la seule explication puisque le nombre de dossiers discutés en commission chute beaucoup plus vite que le nombre de dossiers instruits en DDT.

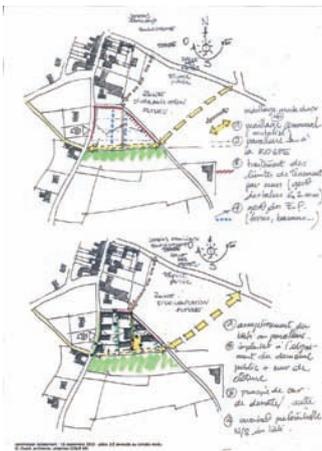
Ces commissions sont l'occasion d'interroger les questions programmatiques trop souvent négligées voire totalement éludées : diversité des formes d'habitat (morphologie, densité), typologies, tailles de parcelle (densité), gestion et de traitement des eaux pluviales, place de l'automobile, rétrocession foncière à la collectivité (et conséquences sur les matériaux, la gestion et l'entretien des espaces extérieurs collectifs), besoins induits en termes de déplacement à l'échelle du quartier et de la commune (maillage viaire, cheminements piétons, voies cyclables), etc.

Mais elles ont été surtout une anti-chambre de l'instruction réglementaire alors que le rôle initial est de s'ouvrir à une démarche précoce et spontanée de maîtres d'ouvrage volontaires.

C'est en périmètre protégé que les plus gros efforts qualitatifs ont été constatés (Saint-Lager, Pommiers) pour lesquels les dossiers bénéficient d'un délai et de conditions d'instruction qui permettent une véritable plus value de la commission. Il s'agit là bien d'un constat « sur le papier » puisque les projets n'aboutiront pas avant 3 ans environ.



La charte « Engagement pour la qualité des lotissements dans le Rhône »



Depuis juin 2009, la commission est adossée à une charte pour la qualité des lotissements dans le Rhône initiée par le CAUE. Cette convention engage les maîtres d'ouvrage dans une démarche partenariale, dès le lancement de l'opération. Elle porte sur la nécessité d'une démarche pluridisciplinaire dans laquelle la représentativité des compétences au sein de l'équipe de conception doit être assurée. Les lotissements qui ont bénéficié de l'appui d'un architecte ou d'un paysagiste sont de meilleure qualité sur le plan de la proposition urbaine et paysagère (Pommiers, Anse). Mais cela reste encore rare puisque plus de la moitié des dossiers passés en commission n'ont pas rempli cet engagement.



Poursuivre les actions d'information, de formation et développer la communication, sont les pistes d'amélioration envisagées par les signataires de la charte lors du bilan annuel qui s'est tenu en janvier 2011.

Dossiers de lotissements, permis groupés, permis d'aménager et déclarations préalables examinés en commission en 2010

Pommiers
11 mars - 15 lots
Le hameau du Serveau
Maître d'ouvrage : Nexity Foncier Conseil
Maître d'œuvre : Natacha Bouveron, architecte ; Cabinet Boussion, géomètre

Taluyers
9 avril - 11 lots
Maître d'ouvrage : Commune de Taluyers
Maître d'œuvre : Atlas Ingénierie, géomètre

Saint-Lager
16 septembre - 9 lots
Maître d'ouvrage : SEFI aménageur
Maître d'œuvre : Argège, géomètre ; Atelier moineau, paysagiste

Saint-Andéol-le-Château
16 septembre - 22 lots
Maître d'ouvrage : privé
Maître d'œuvre : Piegay géomètre

Anse
22 octobre - 40 lots
Maître d'ouvrage : Arcade immobilier
Maître d'œuvre : Arcade conception

Pommiers
22 octobre - 12 lots
Maître d'ouvrage : Arcade immobilier
Maître d'œuvre : Arcade conception

Pommiers
17 décembre - PC 16 logements
Maître d'ouvrage : R21 immobilier
Maître d'œuvre : Megarchitecte

Requalifier les espaces publics en secteur rural

Les communes rurales s'inscrivent de plus en plus dans une démarche de reconquête de leurs espaces publics. En 2010, plusieurs d'entre elles (Cercié, Corcelles-en-Beaujolais, Les Sauvages, Courzieu...) ont sollicité le CAUE pour mener une réflexion sur leurs places, rues, aires de jeux, parvis...

Souvent ces espaces se résument à des surfaces fonctionnelles et anonymes qui ne reflètent plus la singularité des lieux. Les missions du CAUE sont l'occasion d'établir une analyse contextuelle de ces lieux fondée sur la géographie, l'histoire, la morphologie, les pratiques, les relations avec le bourg et le territoire... Cette compréhension d'un site apportée par un regard extérieur est une étape primordiale avant d'en énoncer les enjeux et des orientations d'aménagement adaptées aux divers sites dans leurs caractéristiques sensibles, sociales, urbaines et fonctionnelles.

Valoriser le parc du château de La Porte à Ternay
Mars - Mai 2010
Maîtrise d'ouvrage : commune
Modalités de la mission : avis

Ce parc historique marque l'entrée ouest de Ternay, site inscrit avec son château depuis 1971. On le reconnaît par ses hauts murs de soutènement

en galets qui sculptent le coteau donnant sur la vallée du Rhône. Son périmètre n'a cessé d'évoluer au gré des opportunités foncières. Outre une altération de son patrimoine bâti et paysager (communs du château, bassins, boisement, allées...), ce parc manque de cohérence et de lisibilité. Consciente de cet état des lieux, la commune a fait

appel au CAUE pour un projet de mise en valeur. Ce maillon essentiel de l'identité et de la vie sociale et culturelle communale (festival rock, fête médiévale, kermesse, feu d'artifice) devrait renaître.

La valorisation du parc repose sur la requalification de ses entrées qui pour la plupart correspondent à des parkings qui n'anticipent pas la présence du parc. Retrouver une qualité de relation entre le parc et la ville est indispensable, en complément de la reconstruction du parc sur lui-même. Un périmètre de projet défini au-delà des limites du parc intègre ces lieux d'articulation entre la ville et le parc. Pour le CAUE, la nécessité d'une conception sur l'ensemble du périmètre défini s'impose. Ce travail de reconstruction/valorisation sous l'éclairage de l'histoire du parc et de son évolution, ne peut s'opérer au coup par coup. Dépasser

une simple logique de travaux mènera à la réalisation d'un parc recomposé et valorisé.



Des conseils suivis de réalisations

La vertu des conseils s'éprouve dans des projets réalisés à la satisfaction des maîtres d'ouvrage et des usagers. Les exemples de bâtiments publics suivants font suite à une mission de conseil antérieure du CAUE en 2007/2008.

conseil 2007 : pré-programmation architecturale pour une salle d'animation à Orléanas (1).

Réalisation/livraison 2011 : architecte : Playtime agence d'architecture, paysagiste Vincent Moineau, bâtiment à énergie positive

conseil 2008 : pré-programmation architecturale pour la transformation d'ateliers en salle des fêtes à Simandres (3).
Réalisation/livraison 2011 : architecte : atelier 43 Yannick Hoffert

conseil 2007 : pré-programmation architecturale pour l'extension et la reconstruction du groupe scolaire et pôle enfance à Pommiers (2).

Réalisation/livraison 2011 : architecte : atelier Bernard Paris

conseil 2007 : pré-programmation architecturale pour construction d'un groupe scolaire à Montrottier
Réalisation/livraison 2011 : architecte : Tekhnè, bâtiment BBC+



2



1



3

CONSEILLER

Les particuliers

Maisons individuelles : construction, extension, mutation



REPRISE DE LA DEMANDE DE CONSEILS

La baisse importante du nombre de permis de construire de l'année 2009 semble se stabiliser sans retrouver néanmoins le niveau de 2008. L'année 2010 marque une reprise de la demande de conseils de la part des particuliers avec une demande de +7 %.

La fréquentation des points conseils et avis donnés dans le Grand Lyon a fortement progressé ainsi qu'au CAUE et dans le Beaujolais. La localisation des projets vus en points conseils montre une baisse sur le Pilat et l'Est lyonnais mais une nette progression, surtout dans le Beaujolais (+25,8 %), mais aussi dans l'Ouest lyonnais et le Grand Lyon.

Les points conseils donnés au CAUE connaissent une croissance de la fréquentation (+16,6 %). Une présence d'architectes-conseillers est assurée toutes les semaines au siège du CAUE.

Le nombre d'avis sur dossiers (permis de construire ou déclarations préalables) soumis par les services (communes et DDT) reste stable (372, soit près de 40 % des conseils).

Les conventions d'assistance architecturale avec des communes ou communautés sont au nombre de 11 en 2010. Trois renouvellements ont eu lieu pour Genas, Givors, Villefranche-sur-Saône et une nouvelle convention a été conclue avec Tarare.

Réhabilitation d'un ancien théâtre en deux logements à Lyon 3^e. Kaa architecture. 2006

	Fréquentation des points conseil			Localisation des projets		
	Evolution	2010	2009	Evolution	2010	2009
Conseils architecture donnés au CAUE	+16,6 %	294	252			
Conseils urbanisme donnés au CAUE		51	51		51	51
Conseils et avis Beaujolais	+24,4 %	229	184	+25,8 %	287	228
Conseils et avis Ouest lyonnais	-3,5 %	171	177	+6,9 %	230	215
Conseils et avis Pilat et Est lyonnais	-13,2 %	144	166	-11,1 %	160	180
Conseils et avis Grand Lyon (hors conseils ALE)	+40,6 %	45	32	+9,5 %	206	188
Conseils et avis sur Grand Lyon (ALE)	-47 %	9	17	-47 %	9	17
Total général	+7,30 %	943*	879*	+7,30 %	943	879
Part des avis sur dossiers		372	373	+16,6 %	372	373

* avec d'éventuels doubles compte.
État 2010 de l'accompagnement des particuliers et services instructeurs.



ZAC du Contal - La Tour-de-Salvagny (Rhône).

Architectures nouvelles et « article 11 » (aspect extérieur des constructions)

Le nombre de projets d'habitat (maisons) d'écriture architecturale contemporaine augmente sur le département du Rhône. La prise de conscience des problèmes environnementaux, les incitations de l'État en matière d'économie d'énergie et d'utilisation des énergies renouvelables ont favorisé l'émergence d'une architecture d'inspiration bioclimatique qui propose une alternative à l'architecture néo-régionaliste. Mais certains de ces projets posent des questions notamment d'insertion aux élus et services. Les PLU font souvent par accoutumance une distinction de traitement entre projet « traditionnel » et « contemporain ». Dans quelle catégorie classer le projet ? Est-il de qualité ? Pourquoi soumettre à contrôle les projets où il y a architecture alors que la « banalité » de la production courante s'impose par habitude ?

Un autre fait émerge, celui de l'apparition de projets se voulant contemporains conçus par les demandeurs eux-mêmes, sans l'assistance de professionnels compétents. La lecture de la presse consacrée à la maison pour l'inspiration, les logiciels de dessin en 3D du commerce pour la représentation graphique pouvant donner à tout un chacun l'illusion d'une certaine maîtrise de la conception architecturale. Le CAUE est donc de plus en plus sollicité pour faire une évaluation argumentée de ces projets et aider la DDT du Rhône et les services communaux dans leur mission d'instruction des dossiers de permis de construire. Un rôle de médiation du CAUE qui s'avère indispensable pour donner les clés de lecture des projets.

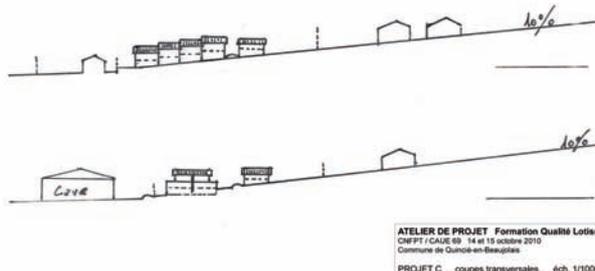
Penser ensemble architecture et énergies

Le CAUE et l'ALE ont décidé depuis 2 ans de réunir leurs compétences afin d'offrir un nouveau service sous forme d'un point conseil commun. Destiné aux particuliers et aux syndicats de copropriété désirant construire ou rénover un bâtiment existant dans une logique de performance énergétique et de qualité architecturale, ce point conseil met à disposition un architecte et un conseiller énergie afin de répondre de manière complémentaire à la variété des problématiques posées qui concernent la création de maisons à très basse consommation, la rénovation performante de maisons ou de copropriétés, l'extension de bâtiments dans une logique de densification urbaine.

Ce point conseil offre la possibilité d'aborder 2 sujets :

- une architecture bien pensée par rapport à un site dans une logique d'intégration urbaine ou paysagère comprenant des principes bioclimatiques simples (bonne orientation, proportions des ouvertures, principes constructifs etc.)
- la mise en œuvre de systèmes énergétiques performants de chauffage, ventilation naturelle ou mécanisée et récupération de chaleur passive par le biais du solaire par exemple.

Cette permanence conjointe s'est poursuivie en 2010 mais ces points conseil ont diminué de moitié et un effort de relance de l'information devra être fait en 2011 sur ce service.

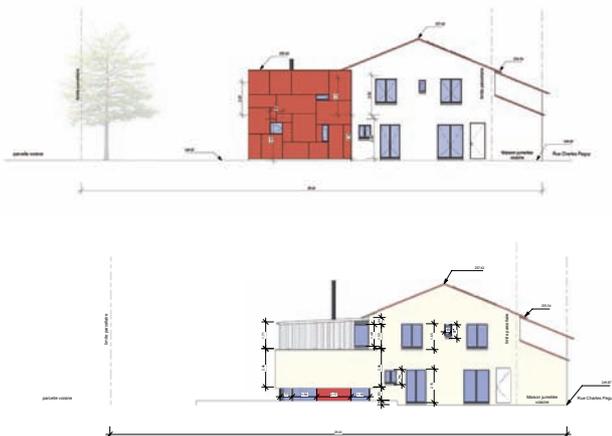


ATELIER DE PROJET Formation Qualité Lotissement
CPIFF/CAUE 09 - 14 et 15 octobre 2010
Commune de Quinobran-Baugy
PROJET C. coupes transversales éch. 1/1000



Saint-Priest (Rhône) - Z.A.C. des Hauts de Feuilly - SIER, promoteur-constructeur - Tekhnê, architectes © Gilles Aymard.





Le projet architectural, une source de débat à Caluire 2010

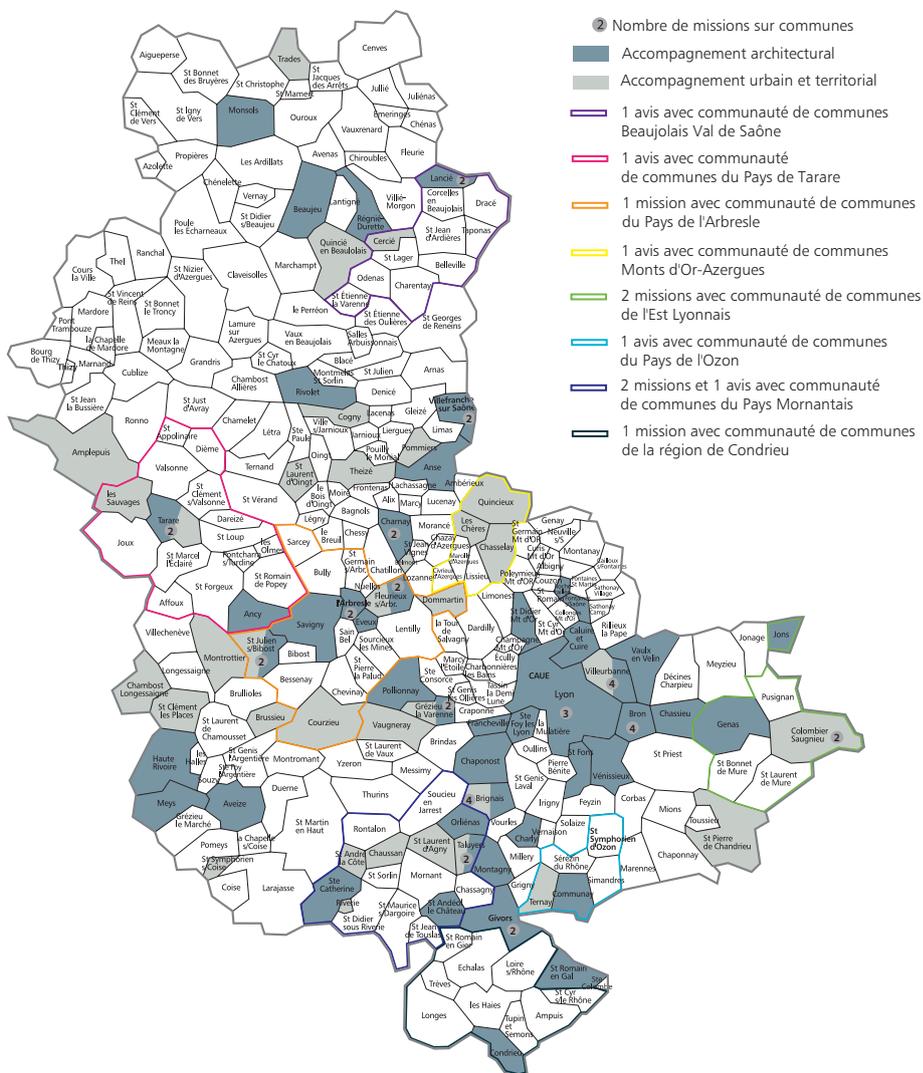
Maîtrise d'ouvrage : commune de Caluire
 Modalités de la mission : protocole avec contribution

Le « conseil aux particuliers » est un exercice auquel se prête régulièrement l'architecte conseiller : il est parfois l'occasion d'un réel débat entre les différents acteurs d'un projet d'architecture.

Depuis plusieurs années, la commune de Caluire a confié au CAUE une mission d'assistance architecturale et urbaine afin de recueillir un avis sur certaines déclarations préalables ou permis de construire qu'elle juge non abouties. Dans le cas présent, celui de l'extension d'une maison, les services d'instruction de la commune et l'adjoint à l'urbanisme, l'architecte et son client, l'architecte conseiller se sont retrouvés à plusieurs reprises, afin de réajuster un premier projet jugé « trop différent du contexte par la mairie ». L'architecte conseiller se positionne alors comme un médiateur entre la commune et le pétitionnaire et tente de faire passer l'idée que la proposition retenue n'est peut-être pas encore la plus pertinente. Aussi, grâce à son regard neuf sur les dessins, le conseiller peut donner quelques pistes que l'architecte du projet peut saisir au vol. Avec l'appui soutenu de la commune mais aussi la bonne volonté de l'architecte qui a su reprendre son projet, la nouvelle construction est alors peut-être devenue plus juste dans son site.



MISSIONS DE CONSEIL AUX COLLECTIVITÉS EN 2010



Informer-sensibiliser

Les collectivités

L'ouverture aux publics



LA FRÉQUENTATION DU CAUE

Situé dans un paysage remarquable, dans le périmètre historique du patrimoine mondial de l'UNESCO, le CAUE a bénéficié depuis 1998, date de son installation dans les lieux, d'une bonne identification près de bâtiments réhabilités redonnés à une vocation culturelle à caractère institutionnel : Greniers d'Abondance (DRAC), École vétérinaire (CNSMD), Subsistances, Fort Saint-Jean (École nationale du Trésor). Ce site est plutôt perçu comme un lieu occasionnel de promenade aux beaux jours (succès des Rendez-vous au jardin ou Journées européennes du patrimoine), fréquenté plutôt par les habitants du quartier et ceux qui y travaillent. Les efforts pour attirer le public sont constants, portant sur la qualité des actions qui s'y déroulent et la communication que l'on va en faire.

Le CAUE accueille les visiteurs des expositions (ouverture le samedi après-midi), du centre de documentation où ils peuvent consulter librement les ouvrages et sites, les participants aux formations, les auditeurs des conférences et les particuliers qui viennent en points conseils. C'est aussi le siège de l'URCAUE Rhône-Alpes et le CAUE prête gracieusement à ses partenaires ses locaux pour des réunions ou rencontres. Il accueille les groupes qui en font la demande pour des visites de son bâtiment. Aussi on constate que les publics sont variés, intergénérationnels mais restent en nombre relativement stable (2 200 en 2010) en augmentation de 4,18 %.

	2010	Variation	2009	Variation	2008
Nombre de visiteurs	2 200	+4,18 %	2 107	-16 %	2 500



Les actions culturelles

• GRAND PRIX DE L'ARCHITECTURE, DE L'URBANISME ET DE L'ENVIRONNEMENT DU RHÔNE 2010 HABITER AU XXI^e SIÈCLE

Du 1^{er} mars au 8 novembre au CAUE du Rhône et à l'Hôtel du Département en partenariat avec le Conseil général du Rhône

Le Département et le CAUE du Rhône ont invité les maîtres d'œuvre, les concepteurs, les maîtres d'ouvrage publics et privés ainsi que les collectivités territoriales à participer à la 2^e édition de ce Grand Prix, dédié à la promotion de la qualité architecturale, urbaine et paysagère dans le département. Il récompense le savoir-faire et les compétences des concepteurs, la qualité des relations entre la maîtrise d'ouvrage et la maîtrise d'œuvre et les collectivités territoriales pour leur engagement en faveur de la création et de l'innovation. Cette nouvelle édition a eu pour thème « Habiter au XXI^e siècle » et a mis l'accent sur la question du logement.

Le 16 juin 2010, 30 réalisations ont été sélectionnées par un comité composé de professionnels et d'élus, sur 68 dossiers reçus. Le jury, composé de personnalités reconnues du monde de l'architecture, s'est réuni le jour de la cérémonie de remise des trophées, le 8 novembre 2010. Il a désigné les lauréats parmi les trente dossiers présélectionnés des 5 catégories de ce Grand Prix : Habitat, maison contemporaine, logement collectif, habitat social - Architecture publique de proximité - Réhabilitation et création contemporaine - Aménagement urbain et paysager - Prix Découverte.



Pour cette deuxième édition du Grand Prix, les réalisations sélectionnées ont été présentées en ligne sur un site dédié à cette occasion :

<http://grandprixarchitecturerhone.caue69.fr>

Le public a été convié du 2 août au 1^{er} novembre 2010 à désigner le Prix du Public en votant pour sa réalisation favorite. Par tirage au sort parmi les votants, vingt personnes ont gagné un abonnement d'un an à la revue *Architectures à Vivre* et ont été invitées à la cérémonie de remise des prix. 1621 votes ont été enregistrés, pour la plupart en provenance du Rhône.



Prix de l'Habitat social.



Prix de l'Habitat maison contemporaine.



Prix de l'Habitat.



Prix Architecture publique de proximité.



Soirée de remise des prix à l'Hôtel du Département du Rhône (Lyon).



Prix Découverte.



Prix du Public - Réhabilitation et création contemporaine.



Un catalogue des opérations sélectionnées au premier tour du Grand Prix a été édité :

Grand Prix 2010 de l'Architecture, de l'Urbanisme et de l'Environnement du Rhône

Edition CAUE du Rhône 2010
19,5 x 23 cm, 104 p.,
photos couleur
ISBN : 978-2-912533-21-0
Prix : 12 €

• **GEORGES ADILON, ARTISTE ET ARCHITECTE**

Un film, une table ronde, quatre expositions, des visites commentées, une rencontre professionnelle du 16 octobre au samedi 15 janvier 2011

Du 16 octobre 2010 au 15 janvier 2011, le Lycée Sainte-Marie Lyon, le CAUE du Rhône, la Galerie des Projets, La BF15 et le Musée d'art contemporain de Lyon se sont associés pour rendre hommage à Georges Adilon, disparu en 2009. Cet événement, composé de quatre expositions, d'un film, d'une table ronde, de visites guidées et d'une rencontre professionnelle a évoqué tour à tour le peintre, l'artiste et l'architecte ; des espaces collectifs aux projets plus intimes, des objets aux maisons, des dessins aux peintures.



Exposition : Les maisons de Georges Adilon (1960-1980)
du 20 octobre au 18 décembre
900 visiteurs au CAUE

Au début des années 1960, alors que l'artiste multiplie les expériences picturales, devenir architecte s'impose à lui comme une évidence : la maison et son aménagement constitueront ses premiers champs d'investigation.

Dès ses premiers travaux, Adilon voue sa prédilection à des matériaux bruts et des formes primaires géométriques : parallélépipèdes, sphères, cylindres, qui révèlent la lumière dans une image « nette et tangible ». Indépendamment du programme propre à chaque commande, c'est véritablement la question de la lumière qui intéresse le plasticien ; les ouvertures « pratiquées » dans les murs forment autant de toiles ouvertes sur le monde.

Les maisons de Georges Adilon (1960-1980),
Journal de l'exposition,
octobre 2010,
6 p. 1 000 exemplaires.



Maison individuelle, histoire d'une rencontre
En partenariat avec AMO Rhône-Alpes
4 novembre à 18 h
à la DRAC Rhône-Alpes
90 participants

Avec les témoignages d'architectes et de propriétaires de maisons construites par Georges Adilon.

Georges Adilon, Marc Perrot : constructeurs des Maristes
Dimanche 17 octobre 2010 de 10 h à 12 h 30
au Lycée Sainte-Marie Lyon.
Avec la participation de Marc Bouchacourt, directeur du Lycée Sainte-Marie Lyon, frère Marc Chauveau, dominicain, Philippe Dufieux, historien de l'architecture au CAUE du Rhône, Marc Gaucherand, délégué général de la Fondation des Maristes de Puylata, Catherine Grandin-Maurin, directrice du CAUE du Rhône, Michel Rivoire, ingénieur-urbaniste, président de la Fondation des Maristes de Puylata

Table ronde organisée par la Fondation des Maristes de Puylata avec la collaboration du CAUE du Rhône.

À cette occasion, l'ouvrage **Georges Adilon, 40 ans d'architecture à Sainte-Marie Lyon** a été présenté au public.



• **LES TOURS EN DÉBAT**
En partenariat avec la Bibliothèque municipale de Lyon.

Outre la présentation de réalisations contemporaines, ces conférences ont permis de mettre en relief les enjeux et les défis soulevés par ces constructions emblématiques à l'aune des problématiques architecturales et urbaines, sociales et environnementales.

Habiter le ciel
4 mars
100 participants

Avec Roland Castro, Atelier Castro Denissof Casi.

Les tours : le grand défi de la construction et de l'aménagement durable
18 mars
100 participants

Avec Jean-Marie Charpentier et Antonio Frausto, agence Arte Charpentier.

• **LA MAISON CONTEMPORAINE. ARCHITECTURES SITUÉES**



Actes du cycle de conférences qui s'est tenu de février à mai 2008 en partenariat avec la Bibliothèque municipale de Lyon, réunis par Philippe Dufieux sous la direction de Catherine Grandin-Maurin. De « l'invention » de la maison de campagne à l'architecture en montagne, en passant par les rives méditerranéennes et atlantiques, ce cycle de conférences explorait

les relations qu'entretient l'architecture de la maison avec son environnement.

Edition CAUE du Rhône 2010
19,5 x 23 cm, 52 p., ill. couleur et noir et blanc, résumés et biographies
ISBN : 978-2-912533-19-7
Prix : 12 €

• **JOURNÉES DU PATRIMOINE**
Samedi 18 septembre
au CAUE du Rhône
120 visiteurs

Visites commentées du bâtiment et exposition des 30 réalisations retenues pour le Grand Prix de l'architecture, de l'urbanisme et de l'environnement du Rhône 2010.

• **PARCS, JARDINS ET PAYSAGES DU RHÔNE**

Le CAUE a engagé quatre rencontres/conférences avec le public pour présenter ce livre paru aux Editions du CAUE.

- 6 mai à 17 h 30 rencontre au forum de la FNAC Bellecour
20 personnes environ

animée par Michel Deprost, journaliste avec Alexandra du Mesnil, vice-présidente de l'Association des parcs et jardins de Rhône-Alpes et Catherine Grandin-Maurin, directrice du CAUE du Rhône.

- 26 mai au Parc de la Tête d'or avec Mireille Lemahieu, paysagiste au CAUE lors du lancement de la campagne d'information sur les visites de Parcs et jardins en Rhône-Alpes en faveur de l'association inter-régionale « jardins et santé » qui finance la création de jardins dans des lieux de prise en charge médicale, de personnes âgées ou handicapées

- 15 juin à la Bibliothèque de Bron avec Mireille Lemahieu, paysagiste au CAUE, dans le cadre de la semaine des jardins à Bron

- 21 octobre, 18 h à la Bibliothèque de Lyon 5^e avec Catherine Grandin-Maurin, CAUE, Daniel Boulens, directeur des Espaces verts de Lyon, Stéphane Crozat, ethnobotaniste au CNRS.

La communication

LE SITE INTERNET

Le site a reçu 33 189 visiteurs différents en 2010. Il a fait l'objet d'un travail complémentaire à travers un site dédié pour le Grand Prix de l'AUE et un travail d'actualisation permet de maintenir une bonne information sur les activités du CAUE ainsi que sur l'accès aux ressources grâce au portail documentaire. Des avancées sur des contenus plus élaborés sont cependant attendues, mais demanderaient davantage de moyens à consacrer à ces nouvelles technologies incontournables.



LA LETTRE 6BIS (4 numéros par an, 1 500 ex.)

Le CAUE a poursuivi en 2010 sa lettre d'informations sur support papier tout en la doublant d'une version PDF téléchargeable sur le site. Le 6bis confirme son rôle de vecteur d'information et d'image pour le CAUE auprès des élus, des agents des collectivités territoriales, des associations, de professionnels, d'étudiants. La lettre offre une actualité sur les actions du CAUE, mais aussi aborde des sujets d'études et de réflexions en cours. Elle joue un rôle important en interne en suscitant une émulation des membres de l'équipe du CAUE, comme rédacteurs et relais de partenaires.



CONSTRUIRE AUJOURD'HUI

Renouvellement de l'édition du dépliant d'information pour le conseil aux particuliers diffusé dans toutes les mairies du département

L'ANNUAIRE DU CAUE

Compte tenu de l'obsolescence de l'application en cours, le CAUE a confié à un prestataire la remise à plat de l'ensemble de ses fichiers relationnels par un développement web qui permet de larges possibilités de recherche, de tri, d'envoi de courrier et e-mailing et une meilleure gestion de l'information au public (suivis).

Les partenariats et participations diverses

Jury Patrimoine Rhône-alpin 2010

2 février 2010 à Lyon 5^{ème}

Conseil de Développement du Grand Lyon

10 février 2010 au Grand Lyon

Jury et remise des prix des Pyramides d'Or (F.F.P.C.)

7 avril 2010 à l'Hôtel du Département

Réunion CAUE / architectes de l'Urgence / UNICEF

8 avril 2010 au CAUE du Rhône

Réunion métropole/médiation avec la RUL et le conseil de développement

9 avril 2010 au CAUE du Rhône

Assemblée générale de l'Union des Maisons Françaises Rhône-Alpes, intervention à la table ronde « Maisons économes »

13 avril 2010 à Bron

Assemblée générale du Conseil Technique pour le fleurissement du Rhône

26 avril 2010 au Domaine de Lacroix-Laval

Colloque sur l'accessibilité organisé par la ville de Grenoble.

22 juin 2010 à Grenoble

Rencontres du réseau ZPPAUP - DRAC RA

02 juillet 2010

Commission départementale nature et paysage

7 juillet 2010 à la Préfecture

Journée d'études ZPPAUP Développement durable organisé par la DRAC RA

2 juillet 2010 à l'École nationale du Trésor

Séance Brouillons de nature : Thème « Jardins collectifs sur le territoire du Grand Lyon »

7 octobre 2010 à l'Agence d'urbanisme du Grand Lyon

Rencontres du développement durable DDT Saint-Martin-en-Haut

19 octobre 2010

Séminaire de capitalisation autour de l'atelier d'innovation en urbanisme

5 novembre 2010 à l'Agence d'urbanisme de Lyon

Signature charte « Habitat adapté »

5 novembre 2010 à 16 h 30 à l'Hôtel du Département

Préparation de la journée sur l'eau dans la ville, dans le cadre des rencontres européennes d'urbanisme

12 novembre à l'Agence d'urbanisme

Séminaire de lancement de l'Agenda 21 du Pays de l'Arbresle

17 décembre 2010

Collège d'experts pour l'opération Hôpital Vinatier 2012

Conseil Ville de Bron

L'éducation à la ville et à l'architecture

PROJETS DE CLASSES À PAC ET RÉSEAU ARCHITECTURE AU COLLÈGE ET AU LYCÉE

Ce réseau est l'occasion de développer dans des établissements scolaires des ateliers d'une vingtaine d'heures d'intervention d'architectes ou des interventions ponctuelles. Ils sont financés et animés par le CAUE du Rhône. Pour l'année scolaire 2009/2010, il est à noter que des écoles primaires rejoignent le réseau. Cette année, le CAUE aide 9 établissements à construire un projet autour de l'architecture. Le nombre d'établissements reste sensiblement le même d'une année sur l'autre à moyens constants.

Projets engagés pour l'année scolaire 2010/2011

Collège Jean Monnet (Lyon)

Classe à PAC - classe de 6^e
26 élèves

Un collège au cœur d'un projet urbain : la réalisation du projet Confluence, ballade-lecture sur les sites des bâtiments réalisés ; thématique du pont, définition d'un projet de pont utopique.

Lycée professionnel Camille Claudel (Lyon)

Plusieurs classes concernées
Création d'un pays imaginaire : cadre de vie, identité culturelle et développement durable

Collège Dargent (Lyon)

Demain en main - deux classes de 5^{ème}

Découverte de l'architecture, des matériaux, des formes, lecture de plan

Cité scolaire internationale (Lyon)

Quatre classes de CM².

Découverte de l'œuvre de Tony Garnier au travers de visites sur site : la halle Tony Garnier et le stade de Gerland complétée par une conférence sur son œuvre.

Lycée Bellevue (Lyon)

Établissement Eco-responsable - une classe de 2^{nde}

Visite d'un éco-quartier et réalisation d'une maquette avec des matériaux de récupération



La métropole en mouvement

Sensibilisation au grand territoire par un parcours urbain empruntant la ligne T3. Réalisation d'un outil pédagogique, exercice à télécharger sur le site du CAUE. Les élèves travaillent sur l'articulation des différents espaces de la ville maillée par les transports en commun. Leurs travaux graphiques, numériques et audiovisuels sont adaptés aux disciplines et au niveau des élèves.

Lycée Parc de Chabrières (Oullins)

classe de 2^e Arts plastiques,

Lycée Auguste et Louis Lumière (Lyon)

classe STG Histoire-Géographie et info-com,

Lycée Lacassagne (Lyon)

classes de 1^{ère} section audiovisuel,

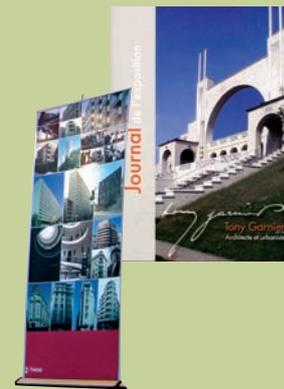
Lycée Juliette Récamier (Lyon)

classe de 2^e arts plastiques

En juin 2010 le CAUE, l'École du Mont-Blanc de Rillieux-la-Pape et les services de la Ville ont inauguré le jardin réalisé par les élèves de l'école à l'issue d'un travail pédagogique qui s'est déroulé toute l'année avec l'intervention d'une paysagiste mandatée par le CAUE.

Les actions autour des expositions itinérantes

Cinq établissements scolaires ont demandé le prêt des expositions itinérantes et ont organisé un événement (invitations parents d'élèves, journées portes ouvertes, conférences, etc.) à l'occasion de l'inauguration dans leurs locaux :



Tony Garnier, architecte et urbaniste

Du 14 octobre au 30 novembre : collège Honoré de Balzac à Vénissieux

Architecture du XX^e siècle en Rhône-Alpes

Du 2 février au 28 février 2011 : Lycée de la Plaine de l'Ain à Ambérieux-en-Bugey
Du 28 mars au 22 avril 2011 : Collège Dargent à Lyon 3^{ème}

Grand Prix de l'architecture 2010

Du 28 janvier au 28 février 2011 : Lycée Jean Perrin à Lyon 9^{ème}

Jardins en tous sens Lycée Ampère à Lyon 2^{ème}

23 mars ; intervention pédagogique et conférence sur les jardins contemporains de la paysagiste du CAUE.

Partenariats et interventions

Mondial des métiers 2010

4 février 2010 à Eurexpo

Présentation du kiosque en bois réalisé pour le CAUE par le Lycée Lamarque de Rillieux-la-Pape

Réunion avec l'Éducation nationale et l'INRP

Rassemblement de documents pédagogiques sur l'environnement et prise en compte de la connaissance des jardins comme outil pédagogique.

Réunion pédagogique de la Direction de l'Action Artistique et Culturelle

6 avril 2010 au Rectorat
Le positionnement de l'intervention du CAUE en milieu scolaire : lycées professionnels et enseignants

Présentation de la collection 2009/2010 « Filière Mode » sur le thème Architecture et Orient par les élèves du lycée

27 mai 2010 au Lycée Jacquard à Oullins

Jury d'évaluation diplôme « Filière Mode »

31 mai 2010 au Lycée Jacquard à Oullins

Jardins, environnement et santé

21 janvier 2010, au Legta/Lycée du paysage et de l'environnement (Dardilly)

Journée à thème de la Société Nationale d'Horticulture de France, intervention du paysagiste du CAUE.



Les actions avec l'université

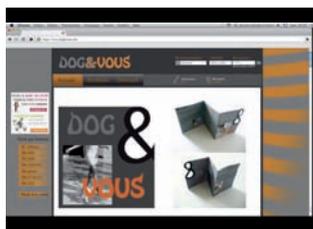
Zoopolis

Workshop à l'École nationale des Beaux-arts de Lyon, le mercredi 6 janvier, du 1^{er} au 5 février, les vendredis 26 février et 12 mars 2010.

Ce workshop transversal a réuni différents étudiants de l'ENBA de Lyon : 3^e année design produit/structure-espace et 2^e année option design d'espace(s)-cours de projet urbain.

Il a été ouvert à 5 étudiants des écoles d'architecture de l'Académie. Les étudiants ont travaillé en groupes sur différents projets. Ce workshop intensif d'une semaine a été précédé d'une matinée de réflexion au CAUE, pour permettre les recherches préparatoires. Il a été suivi de 2 journées/ateliers, visant à approfondir l'inscription des projets dans une démarche plastique et dans une pensée. Le programme de travail a été mis en place en collaboration avec le CAUE.

Les questions posées ont été : comment les cultures urbaines intègrent-elles (ou pas) cette part animale ? Comment regardent-elles les bêtes ? Quelle place leur donnent-elles ? Quelles représentations en font-elles et comment celles-ci influencent-elles sur les comportements, et les imaginaires collectifs ? Quels sont et quels pourraient être les interrelations, les usages, les espaces ou les dispositifs de cela ?



De eau en bas

Atelier d'octobre à juin 2010 partenaires : CAUE du Rhône, DRAC Rhône-Alpes, CNSMD, École Nationale Supérieure d'Architecture, École nationale du Trésor Public, Ville de Lyon.



Présentation dans le cadre des Rendez-vous au jardin, jeudi 3, vendredi 4 et samedi 5 juin 2010
300 participants

Le CAUE a choisi de mettre en place par la médiation, la pédagogie et la sociabilité urbaine un évènement qui apporte une meilleure connaissance de son site. Le CAUE a proposé une découverte de cet ensemble constitué par la colline de la Croix-Rousse d'où l'on découvre le paysage du Val de Saône jusqu'aux bords de Saône, comme support pédagogique aux étudiants de Master 1 à l'ENSAL et de 2^e année du CNSMD. Tout au long de l'année, les étudiants ont travaillé sur le parcours architectural et son investissement chorégraphique. Ce travail s'est conclu par un évènement-parcours avec le public, ponctué de performances éphémères à des étapes à l'issue du projet pédagogique et intégrant une exposition dans les locaux du CAUE. Les étudiants musiciens du CNSMD ont été associés à l'évènement. Une convention entre le CAUE et les deux établissements supérieurs a été établie. Cet évènement a remporté un vif succès auprès des publics jeunes et adultes.



Le Blog de la métropole

Le CAUE en accueillant un doctorant en urbanisme dans le cadre d'un contrat CIFRE soutient le travail de thèse engagé sur le thème : Métropole et médiation. Dans ce cadre a été mis en place un blog permettant au doctorant la rédaction hebdomadaire de billets sur les différents thèmes que recourent ces notions. Ce blog a permis d'associer un étudiant en master d'urbanisme ainsi que plusieurs artistes à qui il a été demandé de s'exprimer sur le sujet par la photo, le dessin. Plusieurs illustrateurs ont participé ainsi qu'un cinéaste. Le blog devrait vivre pendant les trois années que dure cette recherche qui devrait aboutir en 2012 à un programme événementiel autour de la métropole.



Le groupe « Ressources et pratiques pédagogiques auprès des jeunes »

En 2010 le CAUE a poursuivi sa participation à ce groupe de travail de la Fédération nationale des CAUE, lieu de valorisation et de mutualisation des expériences des CAUE dans le domaine. Ce groupe a permis d'ouvrir sur le site de la FNCAUE un « espace pédagogie » accessible également depuis le site du CAUE du Rhône.

Il rend compte à la fois de la contribution des CAUE à l'enseignement de l'histoire des arts (bulletin officiel de l'Éducation nationale n° 32 du 28 août) mais qui rassemble aussi des exemples d'activités pédagogiques à l'attention des responsables éducatifs, des ressources, des dossiers thématiques et un glossaire illustré. Les CAUE sont inscrits comme partenaires du ministère de la Culture dans le portail « Histoire des Arts » qu'il a mis en ligne sur www.histoiredesarts.culture.fr Ce groupe a également engagé un cycle de quatre journées de formation en 2009/2010 auquel le CAUE 69 a largement contribué (voir URCAUE Rhône-Alpes).

LA FORMATION DES ENSEIGNANTS

Master des chefs d'établissements

Janvier 2010

Organisée par l'INRP en partenariat avec la MIQCP et CAUE du Rhône

École et développement durable ; visite du groupe scolaire *Les Géraniums* à la Duchère (Lyon).

L'architecture dans l'enseignement de l'histoire des arts au collège et au lycée. Module 2

1^{er} avril 2010 au CAUE du Rhône partenariat CAUE/DAAC Rectorat 20 stagiaires

Lecture de l'objet architectural et construction de séquences pédagogiques dans le cadre du cours d'histoire géographique.

Le développement des compétences des métiers de l'A.U.E.

GARANTIR LA QUALITÉ DES RÉALISATIONS FUTURES

En 2010, le CAUE a renouvelé à la demande du CNFPT avec lequel il a une convention de partenariat un certain nombre de stages qui intéressent toujours un public constant de techniciens de collectivités locales. Il a également renouvelé ses relations avec la MIQCP en introduisant la question du développement durable dans les procédures de consultations de bâtiments publics. À la demande d'élus, le CAUE a organisé des journées spécifiques sur l'habitat intermédiaire qui reste une préoccupation forte dans le Rhône comme alternative au développement du pavillonnaire.



Qualité urbaine et paysagère dans les autorisations d'urbanisme

21 et 22 janvier
au CAUE du Rhône
15 stagiaires
Partenariat : CNFPT Rhône-Alpes Lyon

Stage de formation en direction des responsables des services d'urbanisme des intercommunalités, directeurs des services d'urbanisme des moyennes et petites villes. Donner des repères et des critères qualitatifs pour apprécier les autorisations d'urbanisme et engager le dialogue avec les porteurs de projets.

Qualité des lotissements module 3

5 février
au CAUE du Rhône
13 stagiaires
Partenariat : CNFPT Rhône-Alpes Lyon,

Animé par un architecte et un paysagiste ce stage de formation a été conçu en direction des stagiaires ayant suivi la formation « qualité des lotissements » en 2009, des agents nouvellement chargés d'instruire des demandes d'aménagement et des instructeurs d'autorisation du droit des sols en prise de poste.



Amélioration thermique du patrimoine bâti ancien module 3

24, 25, 26 mars
au CAUE du Rhône
partenariat ALE
13 participants

En prolongement des deux précédents modules engagés en 2008 et 2009. Approche écologique de la réhabilitation du bâti ancien. Éléments de physique de la construction et outils de simulation thermique adaptés au bâti ancien. Cette formation s'adresse aux maîtres d'œuvre, maîtres d'ouvrage (agents et cadres des collectivités, organismes HLM...), services de l'État (STAP, DDT), associations (CAUE, PNR).

Qualité des lotissements

31 mai
au CAUE du Rhône
8 stagiaires
Partenariat : CNFPT Rhône-Alpes Lyon

Approche théorique de ce stage de formation en direction des agents nouvellement chargés d'instruire des demandes d'aménagement et des instructeurs d'autorisation du droit des sols en prise de poste.

14 et 15 octobre - atelier sur site à Quincié-en-Beaujolais
16 stagiaires
Partenariat : CNFPT Rhône-Alpes Lyon

Stage destiné aux personnes ayant suivi la formation précédente ou Qualité des autorisations d'urbanisme en 2008-2009-2010, aux agents nouvellement chargés d'instruire des demandes d'aménagement, aux instructeurs d'autorisation du droit des sols en prise de poste.

Apprendre à lire l'architecture 17 septembre au Briscope de Brignais

27 stagiaires
Partenariat : CNFPT Rhône-Alpes Lyon

Stage de formation « intra », organisé pour les élus et les agents techniques de la Ville de Brignais ; visites d'opérations d'habitat groupé.

Séminaire Habitat intermédiaire / habitat pluriel 10 décembre

Salle des fêtes de Chaussan



Public : élus communautaires et communaux du Pays Mornantais

Journée d'information Amélioration énergétique du patrimoine immobilier des collectivités : diagnostic et montages d'opération

11 mai à Dardilly, salle de l'Aqueduc
85 stagiaires

Partenariat : CNFPT Rhône-Alpes Lyon, MIQCP, Agence locale de l'énergie de l'agglomération lyonnaise et soutien de l'association des maires du Rhône, de l'association des maires ruraux et de la Fédération nationale des CAUE.

Public concerné : élus, agents des collectivités locales et des services déconcentrés.

L'OBSERVATOIRE CAUE DE L'ARCHITECTURE, DE L'URBANISME ET DU PAYSAGE

Vingt-cinq CAUE participent à cette entreprise collective, sachant que dix nouvelles adhésions sont prévues en 2011. Près de 1 600 opérations sont actuellement en ligne (dont 80 pour le Rhône). En 2010, le Rhône s'est enrichi de 16 opérations nouvelles dont 9 opérations de logements et 6 équipements publics ; étant entendu que le Grand Prix de l'Architecture 2010, viendra alimenter en 2011 ce choix d'opérations ; l'objectif étant de proposer jusqu'à 30 réalisations nouvelles par an.

Un comité de sélection, associant architectes, chargés de mission et documentalistes, se réunit une fois par trimestre pour discuter des opérations récentes susceptibles d'intégrer l'observatoire, repérées dans l'actualité ou en fonction d'une thématique ciblée (architecture et réhabilitation, habitat collectif et intermédiaire, espaces publics...).

Il faut rappeler que l'observatoire est aussi le fruit d'une information partagée entre les différents acteurs du CAUE et de leur connaissance des territoires du département.

Cet outil, destiné en priorité aux collectivités locales, aux décideurs, mais aussi aux professionnels et à tous les acteurs de l'aménagement, se poursuivra en 2011 avec l'organisation de visites architecturales et urbaines à l'attention des élus et des personnels techniques des collectivités.



Opérations mises en ligne en 2010 :

- Groupe scolaire Champ Plantier, Feyzin, arch. Tectoniques
- Restructuration et extension de l'ENSSIB, Villeurbanne, arch. Aurea
- Centre européen de résonance magnétique nucléaire, Villeurbanne, Unanime Architectes
- Groupe scolaire, Montagny, arch. AFAA
- École de musique Jean Wiener, Vénissieux, arch. Chapuis Royer
- Gymnase de la Duchère, Lyon 9^e, arch. B-Cube
- Ilôt Cintex, maisons de ville, Amplepuis, arch. Pierre Vurpas
- Immeuble de logements Le Pluriel, Lyon 7^e, arch. Atelier La Passerelle
- Résidences étudiantes INSA, Lyon Villeurbanne, arch. AABD Bruno Dumétier
- Résidence Les Cygnes, Villefranche-sur-Saône, arch. AFAA
- Domaine des Tournesols, ensemble de logements, Corbas, arch. Pierre Vurpas
- Double Jeu, logements et commerce, La Tour-de-Salvagny, Rue Royale architectes
- Résidence étudiante Berthelot, Lyon 8^e, arch. Régis Gachon
- Carré Anaïs, Ilot 2 Zac La Duchère, Lyon 9^e, arch. Christian Devillers
- Le Clos des Loges, logements, Lyon 7^e, arch. Jean-Louis Morlet
- Esplanade Dauphiné, Lyon 3^e, Atelier Ruelle paysagistes

PORTAIL DOCUMENTAIRE ET FRÉQUENTATION

Les ressources mises en ligne ont été actualisées :

le catalogue, cœur de la ressource documentaire est mis à jour mensuellement, la navigation thématique propose aujourd'hui 5 thèmes :

écoquartiers-urbanisme durable, habitat intermédiaire, architecture à Lyon, urbanisme à Lyon, accessibilité.

Les nouveautés, bulletins d'acquisitions trimestriels, productions, fiches bibliographiques sur la maison individuelle, ainsi que le guide de ressources ont été entièrement réactualisés.

Le site a vu 33 189 visiteurs différents, dont 5 306 pour le portail documentaire.



LE CENTRE DE DOCUMENTATION

Le nombre de visiteurs du centre de documentation reste stable par rapport à 2009, sans retrouver le niveau de 2008 ; 480 visiteurs dont une part importante se répartit entre professionnels (32 %) et particuliers (29 %) qui sont désormais les publics principaux de la documentation,



le public étudiant venant en 3^e place (19 %), suivi de la demande interne (12 %), 21 nouveaux abonnés, 317 prêts et 90 recherches documentaires.

L'orientation est de tenir compte des nouvelles pratiques documentaires des usagers via le net et les moteurs de recherche et de proposer de nouveaux modes de diffusion de l'information documentaire, en particulier la mise en ligne de dossiers thématiques sur différents thèmes traités par le CAUE à travers ses missions de conseil, formation, sensibilisation, et à destination de ses différents publics. Plusieurs thèmes sont en préparation : « Aménager un cimetière - « Lotissements » « Parcs et jardins ».

Bibliographies

La documentation a apporté un support bibliographique dans le cadre de deux éditions : Cahier des jardins n° 6 « Arts et jardins », « Construire le cimetière de demain », ainsi que deux formations : « Amélioration thermique du bâti ancien », « Apprendre à lire l'architecture », et une étude sur l'actualisation des périmètres Espaces naturels sensibles du Rhône.

L'action régionale

L'année 2009 a connu une certaine baisse de l'activité de l'Union Régionale des CAUE Rhône-Alpes qui a néanmoins poursuivi ses actions sur le terrain de l'édition et de la formation interne des CAUE ainsi que ses relations avec la Fédération nationale.



ANIMATION

Assemblée générale 15 septembre 2010 au CAUE du Rhône

Lors de cette assemblée, il a été souhaité par les présidents des CAUE que les CAUE fassent connaître aux instances régionales leur propre dimension régionale en nouant des liens avec la DREAL, la Région, la DRAC, le CERF, etc. L'Union régionale n'est effectivement pas reconnue comme une entité du fait que ce sont les CAUE qui prennent en charge, à tour de rôle, la réalisation des projets. Il est souhaité que la Fédération nationale des CAUE renforce le rôle des unions régionales et qu'on envisage une contractualisation avec la Région pour pallier à ce problème de lisibilité. Le recrutement d'une personne (CDD d'un an) pour mettre en place un projet de reconnaissance de l'UR a été débattu.

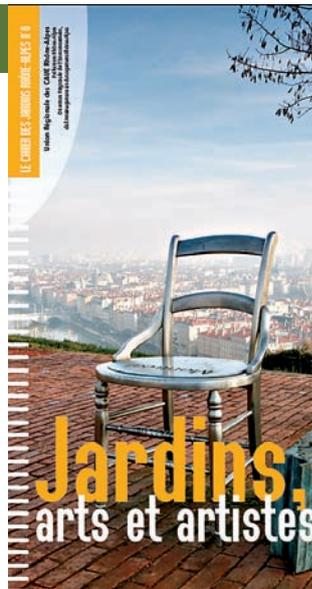
Réunions des directeurs mercredi 7 avril 2010, lundi 18 octobre 2010

Réunion des environnementalistes de l'URCAUE janvier 2010

Échanges de pratiques et de préoccupations départementales, préparation du Cahier des jardins n°6.

Représentations

- CERF : CAUE 26
- Pôle de formation : en alternance les CAUE
- CRPS et formation architecture : CAUE 74 et CAUE 69
- CTP : CAUE 73
- Label jardins remarquables : CAUE 69
- Rhonalpénergie : CAUE 69
- Commission extra-régionale sur le handicap du Conseil Régional, groupe de travail sur l'accessibilité : 2 réunions



ACTIVITÉS

Construire le cimetière de demain. Clés de gestion et de valorisation

Textes : Céline Eyraud ; Joseph Rigot ; CAUE de l'Ain, de l'Isère, du Rhône, de la Savoie, de la Haute-Savoie
Édition M&G Éditions,
Patrimoine Rhônalpin
en partenariat avec l'URCAUE
Rhône-Alpes 2010
15 x 21, 41 p., ill. et photos
couleur
ISBN : 978-2-909692-33-3
ISSN : 0298-4695

Le cimetière, lieu de vie et de mémoire est riche d'un patrimoine méconnu et peu valorisé. Témoin de nos croyances et de notre société, c'est un bien commun relevant à la fois du droit privé et du droit public, ce qui pose trop souvent problème quant à l'entretien et la sauvegarde des monuments. Face à ce constat, Patrimoine Rhônalpin a mis en place une « commission cimetières », composée d'acteurs régionaux qui ont un intérêt ou une expérience dans ce domaine. Ce vademecum a comme double objectif de décrypter les textes législatifs liés à la gestion des cimetières et d'offrir des pistes de réflexions pour l'aménagement de nouveaux espaces ou de l'extension de ces lieux de mémoire. Il a vu le jour grâce à un partenariat rédactionnel entre Patri-

moine Rhônalpin, les services funéraires de la Ville de Lyon et l'Union régionale des CAUE.

Parcs et jardins Cahiers des jardins n°6 « Jardins, art et artistes » Édition juin 2010

Ce cahier est réalisé grâce à la participation de l'ensemble des CAUE qui produisent la rédaction du contenu de chaque jardin présenté et de la participation financière de la DREAL.

Groupe de travail régional « jardins remarquables »

Visites des 15 jardins candidats et réunion 23 juin pour l'instruction collective des dossiers. Piloté par la DRAC il a pour mission d'attribuer pour une durée de 5 ans le label « Jardin remarquable » délivré par l'état aux jardins ouverts au public présentant un intérêt culturel, esthétique, historique ou botanique, dont le but n'est pas essentiellement commercial.

La perspective du développement durable dans la sensibilisation à l'architecture, à l'urbanisme et au paysage

24 septembre et 26 novembre
à Paris (Fédération nationale
des CAUE et Maison des Métallos)
35 stagiaires

L'URCAUE Rhône-Alpes a été sollicitée par la FNCAUE pour organiser ce cycle de formation proposé par le pôle de ressources et de compétences « pratiques pédagogiques auprès des jeunes ». L'objectif est d'aborder le développement durable et l'histoire des arts dans les actions de sensibilisation, la sensibilisation à l'AUEP par la circulation des savoirs, les pratiques éducatives et la production commune d'outils pédagogiques nouveaux, en tenant compte de l'expérience professionnelle quotidienne des personnels des CAUE. Ce cycle s'est déroulé sur deux journées en 2009 et deux journées en 2010 et sera reconduit sur l'année scolaire 2010/2011.

L'ASSOCIATION

Le Conseil d'administration (au 31 décembre 2010)

Président du CAUE

Paul Delorme

vice-président du Conseil Général
du Rhône

Représentants de l'Etat

Pierre Franceschini

architecte des Bâtiments de France,
Chef du S.T.A.P.

Guy Lévi

directeur Départemental des Territoires

Simone Christin

inspecteur d'Académie

Membres élus des collectivités locales

Loïc Chabrier

conseiller Communautaire

(Grand Lyon) - Villeurbanne

Bernard Genin

conseiller Communautaire

(Grand Lyon) - Vaulx-en-Velin

Gilbert Suchet

conseiller Communautaire - Montanay

Bruno Polga

conseiller Général du canton

de Saint-Priest

Eric Poncet

conseiller Général du canton d'Ecully

Paul Delorme

conseiller Général du canton de Mornant

Représentants des professions concernées

Victor-John Vial-Voirin

conseil Régional de l'Ordre

des Architectes

Laurent Bansac

syndicat des Architectes du Rhône

Gabriel Denuzière

délégué CAPEB du Rhône

Stéphane Jarguel

délégué Chambre Départementale

des Géomètres-experts

Personnes qualifiées

Bernard Paris

architecte

Annie Tardivon

paysagiste

Personnes élues par l'assemblée générale

René Blanchet

mairie de Pommiers (1^{er} adjoint)

Marie-Laure Bonnefoy

mairie de Les Chères

Samir Boukhalfa

directeur de l'Agence Locale

de l'Energie (ALE)

Denis Eyraud

architecte, président de l'Union

des Comités d'Intérêts Locaux (UCIL)

Eddie Gilles-Di Pierno

président de Patrimoine Rhônalpin

Martine Surrel

mairie de Saint-Maurice-sur-Dargoire,

présidente de l'Association des Maires

Ruraux

Représentant élu du personnel (Voix consultative)

Jocelyne Durand Vallet

déléguée du personnel

Le CAUE a réuni son conseil d'administration trois fois en 2010 (30 mars, 21 juin et 15 décembre) pour orienter les actions selon une programmation présentée au regard d'un budget équilibré pour l'exercice.

Evolution du nombre d'adhérents depuis 2007

Catégorie	2010	2009	2008
Individuels/Professionnels	2	2	2
Communes et communautés de communes	133	126	140
Sociétés professionnelles	3	4	6
Organismes/associations/Ets scolaires	12	11	10
Total	150	143	158

LES 150 ADHÉRENTS EN 2010

Le nombre d'adhérents (150) ayant acquitté leur cotisation au 31/12/10 est en légère hausse en 2010 avec 7 communes de plus adhérentes.

Communes Hors Grand Lyon (111)

Alix - Amplepuis - Anse - Avezis - Beaujeu - Bessenay - Bois-d'Oingt - Bourg-de-Thizy - Brindas - Brussieu - Cenves - Chaponost - Charentay - Charnay - Chassagny - Chasselay - Châtillon-d'Azergues - Chaussan - Chessy-les-Mines - Chevinay - Civrieux-d'Azergues - Cogny - Communay - Condrieu - Corcelles-en-Beaujolais - Dommartin - Duerne - Fleurie - Fleurioux-sur-l'Arbresle - Genas - Grézieu-la-Varenne - Haute-Rivoire - Joux - Juliéas - Jullie - L'Arbresle - La Chapelle-sur-Coise - Lamure-sur-Azergues - Lancié - Le Breuil - Légny - Lentilly - Les Chères - Liergues - Limas - Longes - Longessaigne - Lozanne - Lucenay - Marcilly-d'Azergues - Marnand - Messimy - Meys - Montagny - Montrottier - Morancé - Mornant - Odenas - Orliéas - Pollionnay - Pomeys - Pommiers - Poule-les-Echarmeaux - Pusignan - Quincié-en-Beaujolais - Quincieux - Régnié-Durette - Riverie - Rivolet - Rontalon - Sain-Bel - Sainte-Catherine - Sainte-Colombe - Savigny - Sérézin-du-Rhône - Simandres - Soucieu-en-Jarrest - Sourcieux-les-Mines - Souzy - Saint-Bonnet-de-Mûre - Saint-Didier-sous-Riverie - Saint-Etienne-la-Varenne - Saint-Forgeux - Saint-Genis-l'Argentière - Saint-Georges-de-Reneins - Saint-Germain-sur-l'Arbresle - Saint-Jacques-des-Arrêts - Saint-Jean-d'Ardières - Saint-Julien-sous-Montmelas - Saint-Julien-sur-Bibost - Saint-Lager - Saint-Laurent-d'Oingt - Saint-Laurent-de-Chamousset - Saint-Marcel-l'Éclairé - Saint-Martin-en-Haut - Saint-Maurice-sur-Dargoire - Saint-Pierre-la-Palud - Saint-Romain-de-Popey - Saint-Romain-en-Gal - Saint-Symphorien-d'Ozon - Saint-Symphorien-sur-Coise - Saint-Vérand - Tarare - Ternand - Ternay - Theizé - Tupin-et-Semons - Vaugneray - Villechenève - Villefranche-sur-Saône - Vourles.

Communes Grand Lyon (17)

Charbonnières-les-Bains - Charly - Curis-au-Mont-d'Or - Dardilly - Francheville - Grigny - La Tour-de-Salvagny - Neuville-sur-Saône - Rillieux-la-Pape - Sathonay Camp - Sathonay-Village - Sainte-Foy-les-Lyon - Solaize - Saint-Cyr-sur-Rhône - Saint-Germain-au-Mont-d'Or - Tassin-la-Demi-Lune - Vénissieux.

Communautés de communes Hors Grand Lyon (5)

C.C. Chamousset en Lyonnais - C.C. des Hauts du Lyonnais - C.C. du Beaujolais Nizerand Morgon - C.C. du Pays de l'Arbresle - C.C. du Pays Mornantais.

Organismes (12)

ADTR - ALE de l'Agglomération Lyonnaise - AMO Rhône-Alpes - BTP Rhône - HESPUL - Amallia - Patrimoine Rhônalpin - SERL - Syndicat de l'Ouest Lyonnais - UCIL - UDAF du Rhône - UNCFI Rhône-Alpes.

auxquels s'ajoutent 5 professionnels.

L'Assemblée générale a été réunie le lundi 21 juin à l'Embarcadère à Lyon, occasion de fêter les 30 ans du CAUE et de proposer à l'ensemble des membres une visite commentée par les concepteurs d'opérations de logements du quartier de la Confluence. N'ayant pas obtenu le *quorum*, l'Assemblée a été convoquée une nouvelle fois le 6 juillet 2010.

Avec pour ordre du jour :

- approbation du procès verbal de l'assemblée générale du 15 juin 2009
- rapport moral 2009
- rapport financier 2009
- rapport du commissaire aux comptes
- programme et budget 2010
- questions diverses

L'ÉQUIPE D'ANIMATION (AU 31 DÉCEMBRE 2010)

Catherine Grandin-Maurin	directrice, architecte-urbaniste
Christian Le Dain	urbaniste, directeur d'études
Philippe Dufieux	historien, chargé de projets
Jacques Sordoillet	architecte, chargé de la formation
Grégory Cluzel	architecte, chargé de projet
Marilyne Tardy	paysagiste, assistante d'étude
Maël Méralli-Balou	urbaniste doctorant
Camille Kaltenmark	urbaniste en apprentissage
Bruno Cateland	architecte conseiller
Romain Froment	architecte conseiller
Damien Gallet	architecte conseiller
Ludovic Ghirardi	architecte conseiller
Raphaël Morel	architecte conseiller
Pierre-Yves Rustant	architecte conseiller
Valérie Saillard	architecte conseiller
Thierry Saunier	architecte conseiller
Christophe Trabet	architecte conseiller
Peter Wendling	architecte conseiller
Mireille Lemahieu	paysagiste conseiller
Jean-Paul Brochot	conseiller service éducatif

Jocelyne Durand Vallet
Christine Archinard

documentaliste
documentaliste

Xavier Guillon
Delphine Lavy
Béatrice Cohen

chargé du multimédia, régisseur
graphiste scénographe
assistante de projets,
chargée des publics
chargée de communication
assistante de gestion
assistante administrative
chargée d'accueil et de diffusion

L'équipe d'animation se compose au 31 décembre 2010 de 29 salariés. En plus de cette équipe ont participé pour mener à bien ses missions :

Vacataires :

Camille Lyonnard, Vincent Jendrzejczak, Jean-Félix Milan, Oriane Rebillard, Julien Burgholzer.

Stagiaires :

Lucy Bray, Edouard Malsch, Oriane Rebillard, Cerise Grefferat.

Prestataires :

Alpha Studio, Autre Nature, Aydostian Linda, Atelier Roland Castro, Atelier Vincent Moineau, Créée:design de communication, Debrun-Verchère-Colin et associés, Guy Desgrandchamps, Chantal Dugave, Gabriel Ehret, Ellipse architecture, Jérôme Francou, Françoise Fauchère, Sébastien Giorgis, Jérémy Gravayat, Hors les Murs, Maître Olivier Brun, Médias pour un futur durable, Mats-Ola Nilsson, Claire Poutaraud, profil, Guedj Rudy, Tecknê, Valexper, Laurent Zumbrunnen.

La formation continue

Les formations suivies en 2010 :

- Code des marchés publics, guide de la commande publique d'architecture, la passation des marchés de maîtrise d'œuvre (1)
- Espagnol tout au long de l'année (1)
- 135^e Congrès Neuchâtel en Suisse (1)
- Concepteur Européen Certifié Maison Passive - Passivhaus (1)
- Droits d'auteur : spécificités et contrats (1)
- Excel Initiation (2)
- Excel Initiation accélérée (2)
- Editer vos dossiers pour le web (1)
- Créer une campagne E-Mailing (1)
- Excel Perfectionnement accéléré (6)
- Initiation à l'utilisation des fleurs de Bach (1)
- La rénovation à très basse consommation d'énergie des bâtiments existants (1)
- Grenelle II et urbanisme, quels impacts sur vos pratiques ? (1)

En 2010 les dépenses de formation sont passées de 6 113,24 € à 6 650,26 €, certaines formations ont été financées à 100 % par le DIF prioritaire ou le compte de branche CAUE.

Le budget de la formation par le versement du CAUE au fonds formation FAF Habitat est passé de 7 754,90 € à 8 535,81 €.

Informatique et audiovisuel achats :

1 tablette graphique, 4 Apple mini Core 2 duo livrés avec adaptateur vidéo, clavier alu Apple USB et souris Magic Mouse Bluetooth, 1 Apple Mac book pro portable, 2 moniteur LCD 20" Dell, 1 clavier ultra-plat Apple, 1 souris Apple Bluetooth, 1 logiciel sketch up pro, 1 logiciel Adobe creative suite, 1 serveur NASQNAP Pro, 5 disques durs de sauvegarde, 1 graveur DVD externe Samsung USB2.

Le rapport financier sur l'exercice 2010

L'ensemble des produits d'exploitation (hors produits financiers et exceptionnels) est en baisse de 417 411 € cet exercice. La diminution de la TD CAUE (-20 %) en est la principale raison, mais on assiste aussi à une baisse des produits relatifs aux activités (conseils, formations, vente d'ouvrages).

Aucune valeur mobilière de placement n'a été cédée cet exercice. La rémunération du compte courant bancaire devient non significative.

La forte baisse des charges externes provient d'une diminution des missions externes (frais d'exposition, d'études, d'impression...). L'augmentation des frais de personnel provient d'embauche de salariés vacataires.

Au vu de ces éléments, une perte d'exploitation de 16 769 € est constatée. En tenant compte des résultats exceptionnels et financiers (dont un versement exceptionnel de cotisation pour un contrat de retraite à prestations définies de 147 870 €), la perte de l'exercice s'élève à 156 892 €.

Le montant des investissements de l'année 2010 s'est élevé à 75 015 € :

- Installation agencements divers	14 271 €
- Matériel informatique	13 555 €
- Aménagement et travaux « Cour »	47 189 €
	<hr/>
	75 015 €

La totalité de ces acquisitions a été financée par prélèvements sur les fonds propres de l'Association.

Les conventions comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence conformément aux hypothèses de base :

- Continuité de l'exploitation,
- Permanence de méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- Indépendance des exercices

Et ce, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

Le solde de la TD CAUE relatif à l'année 2010 non encore encaissé au 31 décembre 2010, a été comptabilisé dans le compte « Débiteurs Divers » pour un montant de 121 829 €.

*Rapport établi en date du 22 mars 2011
par le Cabinet d'Expertise Comptable Debrun-Verchère-Colin et associés*

BILAN ACTIF

	Brut	Amortissements Dépréciations	Net au 31/12/2010	Net au 31/12/2009
ACTIF IMMOBILISE				
Immobil. incorporelles				
Immobil. corporelles				
Terrain	67 000		67 000	67 000
Constructions	604 000	169 204	434 796	464 996
Inst. techn. mat. et outi. indust.	37 637	31 056	6 580	8 458
Autres immobilisations corp	2 843 498	1 782 286	1 061 213	1 133 436
Immobilisations en cours				
Total	3 552 135	1 982 546	1 569 589	1 673 891
ACTIF CIRCULANT				
Stocks				
Produits interméd. et finis	37 168		37 168	37 994
Créances				
Clients et comptes rattachés	9 428		9 428	17 611
Autres créances	126 660		126 660	105 526
Divers				
Valeurs mobilières de placem.	6 088 571		6 088 571	5 588 651
Disponibilités	1 745 276		1 745 276	2 286 265
Comptes de régularisations				
Charges constatées d'avance	34 026		34 026	31 493
Total	8 041 129		8 041 129	8 067 540
TOTAL ACTIF	11 593 264	1 982 546	9 610 718	9 741 431

COMPTE DE RÉSULTAT

	du 01/01/2010 au 31/12/2010	%	du 01/01/2009 au 31/12/2009	%	Variation val. absolue en %	
PRODUITS						
Production vendue de services	1 773 707	99,80	2 197 351	99,86	-423 644	-19,28
Production stockée	- 826	- 0,05	6 104	0,28	-6 930	-113,53
Subventions d'exploitation	3 500	0,20	3 000	0,14	500	16,67
Reprises am. & prov. trans. de charges	14 000	0,79	2 333	0,11	11 667	500,00
Autres produits	5 640	0,32	4 643	0,21	996	21,46
Total produits d'exploitation	1 796 020	101,06	2 213 431	100,59	-417 411	-18,86
CHARGES						
Autres achats & charges ext.	398 632	22,43	515 422	23,42	-116 790	-22,66
Impôts, taxes et vers. assim.	84 120	4,73	76 327	3,47	7 793	10,21
Salaires et traitements	794 126	44,68	726 758	33,03	67 368	9,27
Charges sociales	356 544	20,06	311 536	14,16	45 008	14,45
Dotations aux amort. sur immo.	179 318	10,09	185 429	8,43	-6 112	-3,30
Dotations aux prov. risques et charges						
Autres charges	50		1 215	0,06	-1 165	-95,88
Total charges d'exploitation	1 812 789	102,00	1 816 688	82,56	-3 899	-0,21
RESULTAT D'EXPLOITATION	-16 769	-0,94	396 743	18,03	-413 512	-104,23
Autres intérêts et produits assimilés	1 548	0,09	7 455	0,34	-5 908	-79,24
Produits nets sur cessions de v.m.p.						
Total des produits financiers	1 548	0,09	7 455	0,34	-5 908	-79,24
RESULTAT FINANCIER	1 548	0,09	7 455	0,34	-5 908	-79,24
RESULTAT COURANT	-15 221	-0,86	404 199	18,37	-419 420	-103,77
Produits except. sur opér. de gestion	7 681	0,43			7 681	
Produits except. sur opér. en capital						
Total produits exceptionnels	7 681	0,43			7 681	
Charges except. diverses	149 351	8,40	6 844	0,31	142 507	NS
Total charges exceptionnelles	149 351	8,40	6 844	0,31	142 507	NS
RESULTAT EXCEPTIONNEL	-141 670	-7,97	-6 844	-0,31	-134 826	NS
BENEFICE OU PERTE	-156 892	-8,83	397 355	18,06	-554 246	-139,48

BILAN PASSIF

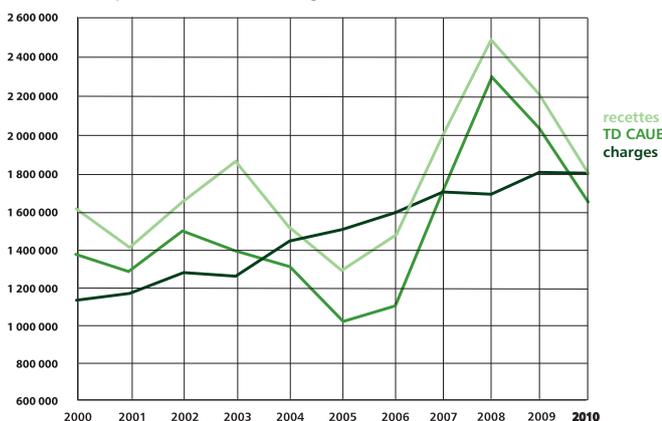
	Net au 31/12/2010	Net au 31/12/2009
CAPITAUX PROPRES		
Report à nouveau	9 553 282	9 155 927
Résultat exercice	-156 892	397 355
AUTRES FONDS PROPRES		
Total	-	-
PROV./ RISQUES ET CHARGES		
Provisions pour charges	-	-
Total	-	-
DETTES		
Emprunts et dettes/êts de crédit	20 443	20 443
Dettes fournisseurs/cptes rat.	21 570	27 682
Organismes sociaux		
Dettes fiscales et sociales	167 315	139 685
Dettes/immob. et cptes rattach		
Autres dettes	5000	339
Comptes de régularisations		
Produits constatés d'avance	34 026	31 493
Total	214 328	188 149
TOTAL ACTIF	9 610 718	9 741 431

Le rapport de gestion

Les ressources

La forte diminution de TDCAUE (-19,5 %) et celle de l'ensemble des autres produits de l'activité (-18,8 %), ont conduit à une gestion prudente du CAUE bien que le budget prévisionnel voté par le conseil d'administration ait autorisé un report de trésorerie de la TDCAUE dans l'objet social de l'association. La prévision budgétaire à 1 600 000 € s'est révélée juste. La répartition des produits est sensiblement identique en 2010 qu'en 2009 mais sans produits financiers. La part des produits de l'activité si elle a diminué représente toujours la même part des produits (6,43 % contre 7 % en 2009). Les subventions sont en très légère augmentation et représente une aide de la MIQCP pour l'organisation d'une formation aux élus.

Évolution des produits, TDCAUE et charges courantes en 2010

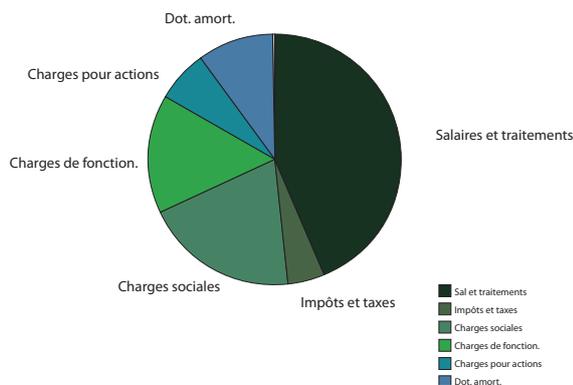


Répartitions des produits

	2010	Variation	2009	
TDCAUE	1 642 312	91,46%	-19,5%	2 039 787
Produits de l'activité	115 624	6,43%	-18,8%	142 349
Cotisations	15 770	0,87%	3,6%	15 215
Subventions	3 500	0,20%	16,7%	3 000
Autres produits	18 814	1,04%	43,8%	13 080
Total produits d'exploitation	1 796 020	100%	-18,9%	2 213 431
Prod. financiers	1 548			7455
Prod. exceptionnels	7 681			

Les charges

Les charges d'exploitation représentent cette année 1 812 789 € (-0,21 % par rapport à 2009). Elles sont donc identiques en 2010 à celles de 2009, la diminution de la TDCAUE ayant encouragé un frein des dépenses. Le budget prévisionnel de 2 068 804 € voté en AG a été réalisé à -12% non compté les charges exceptionnelles dues sur le poste d'une retraite complémentaire pour cadres avec antériorité sur les années non versées par rapport aux non cadres. La limitation des dépenses a porté sur les charges externes, en particulier sur les prestations et honoraires, les frais d'exposition. La perte d'exploitation a été couverte par la trésorerie de l'association (16 769 €) et les autres dépenses ont été entièrement couvertes par la TDCAUE et les produits de l'activité ainsi que les cotisations. Les postes salaires, traitements, charges sociales et impôts ont augmenté (1 234 790 €) soit 68 % des dépenses, en progression de 10,7 %, dû à l'augmentation des effectifs des vacataires en 2009, alors que la masse salariale du personnel permanent et architectes conseillers n'a varié que de +0,65 % les augmentations salariales ayant été maîtrisées et un architecte conseiller non renouvelé en septembre. Les charges de fonctionnement sont légèrement en baisse -0,3 % (278 396 €), les charges liées au bâtiment restant stables.

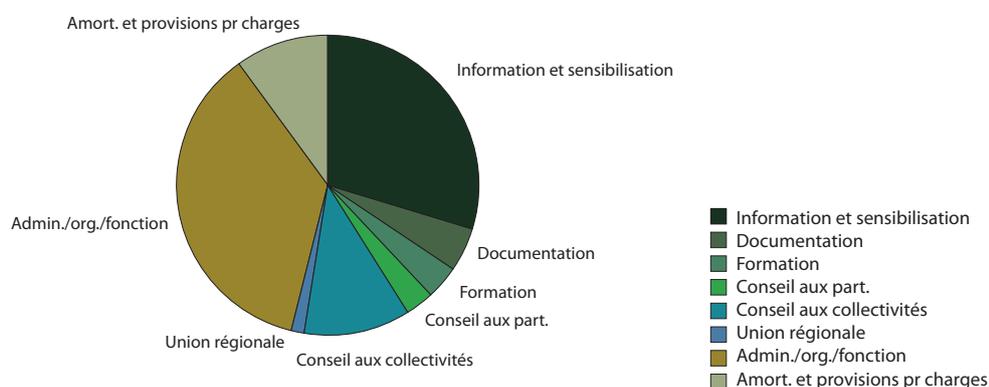


Répartitions des charges

	2010	Variation	2009	
Sal et traitements	794 126	44,68 %	9,3 %	726 758
Impôts et taxes	84 120	4,73 %	10,2 %	76 327
Charges sociales	356 544	19,6 %	14,4 %	311 536
Charges de fonction.	278 396	15,35 %	-0,3 %	279 176
Charges pour actions	120 236	6,63 %	-49,1 %	236 247
Dot. amort.	179 318	10,09 %	-3,3 %	185 429
Autres charges	50		-95,9 %	1 215
Total charges exploitation	1 812 789	100 %	-0,21 %	1 816 688
Charges exceptionnelles	149 351			6 844

Répartition des charges par mission

Actions	2010	2009	Variation
Information et sensibilisation	538 837,66	436 147	23,54 %
Documentation	86 671,91	83 104	4,29 %
Formation	64 693,93	70 804	-8,63 %
Conseil aux particuliers	55 154,55	49 818	10,71 %
Conseil aux collectivités	206 701,88	216 322	-4,45 %
Union régionale	26 221,97	15 909	64,82 %
Admin./org./fonction	655 189,57	751 067	-12,77 %
Total	1 812 789,00	1 816 658	-0,21 %



La comptabilité analytique du CAUE permet de répartir les charges par mission et actions et ainsi avoir une meilleure appréciation des orientations du CAUE. Globalement l'activité s'est maintenue au même niveau qu'en 2009. La répartition des charges par mission a varié en 2010 par rapport à 2009. Les actions d'information de communication et de sensibilisation ont fortement augmenté (+23,5 %) au regard du conseil aux collectivités qui diminue de -4,45 %. Un investissement important en temps passé plus qu'en charges externes s'est fait sur les éditions, (Grand Prix, actes) les événements « De eau en bas », l'exposition Georges Adilon mais aussi la recherche engagée en 2010 sur le thème Métropole et médiation (Contrat CIFRE) faisant augmenter de 23,54 % la part salariale et les dépenses consacrées à la sensibilisation, au service éducatif, et à la communication qui profite à l'ensemble des missions. Ce poste se répartit en effet en 395 160 € (73,4 %) en salaires et 143 233 € (26,6 %) en charges externes.

La part concernant le conseil aux particuliers a augmenté de +10 % après une année de baisse en 2009 et d'une réduction des autorisations d'urbanisme qui avait marqué cette année. Cette part est strictement composée du temps passé par les conseillers dans les points conseil qui ont connu une augmentation de leur fréquentation par les particuliers. Le poste de documentation a augmenté de 4,29 % une partie du temps des documentalistes a été consacré à l'Observatoire de l'architecture et au site du CAUE comptabilisé dans la sensibilisation. Le temps passé à l'Union régionale des CAUE a plus que doublé principalement suite au travail d'édition du Cahier des jardins et la formation pédagogique engagée pour le compte de la fédération nationale. La part purement administrative a diminué de -12,77 % du fait en partie de la maîtrise des frais de fonctionnement et un investissement plus important du personnel dans les actions plutôt que dans leur gestion.

Communes et communautés de communes qui ont travaillé avec le CAUE en 2010

Accompagnement architectural - Concours d'architecture

Grand Lyon

Bron - Construction médiathèque - Avis
Bron - Construction salle polyvalente - Avis
Bron (MO Conseil Général 69) - Reconstruction pouponnière IDEF - Avis
Fontaines sur Saône (MO OPAC 69) - Construction 69 logements - Avis
Lyon 2^{ème} / 7^{ème} (MO Sytral) - Extension ligne T1 Montroulet à Debourg - Avis
Lyon 8^{ème} (MO OPAC 69) - Construction foyer d'hébergement - Avis
Saint-Didier au Mt d'Or - Réaménagement / extension pôle loisirs - Avis
Sainte-Foy-les-Lyon - Construction ensemble immobilier - Avis
Vénissieux - Construction groupe scolaire et maison enfance - Avis
Villeurbanne - Reconstruction vestiaires stade Viabert - Avis
Villeurbanne - Extension réhabilitation gymnase Armand - Avis

Hors Grand Lyon

L'Arbresle - Requalification / extension « Clos Landar » - Etude protocole
Avezé - Construction foyer de vie 38 logements - Avis
Beaujeu (MO Hôpital local) - Réhabilitation bâtiment 65 lits - Avis
Brignais (MO SIVU) - Construction gendarmerie - Avis
Fleurieux-sur-l'Arbresle - Restructuration école du Chêne - Avis
Grézieu-la-Varenne - Construction terrains de tennis - Avis
Pollionnay - Construction logements collectifs - Avis
Taluyers - Construction maison des associations + plateau sportif - Avis
Villefranche-sur-Saône (MO OPAC 69) - Construction établissement personnes âgées - Avis

Consultations d'architectes/procédure adaptée avec prestations

Grand Lyon

Chassieu - Opération logements Ilot République - Avis

Hors Grand Lyon

Lancé - Construction salle des fêtes - Avis

Consultations d'architectes/procédure adaptée sans prestations

Grand Lyon

Givors - Réhabilitation moulin Moiroud - Avis
Lyon 7^{ème} (MO CCAS) - Restructuration EHPA - Avis
Rochetaillée (MO VNF) - Adaptation infrastructures fluviales - Avis
Saint-Fons - Réaménagement stade de la Cressonnière - Avis
Villeurbanne (MO Université C. Bernard) - Lot maîtrise d'œuvre d'un accord cadre - Avis

Hors Grand Lyon

Charly - Réhabilitation domaine Melchior Philibert - Avis
Charnay - Construction restaurant scolaire et garderie - Avis
Jons (MO CCEL) - Construction logements sociaux - Avis
Montagny - Démolition caserne et reconstruction logts et commerces - Avis
Orliénas - Consultation pour une étude de centralité - Avis
Saint-Romain-en-Gal - Construction restaurant scolaire - Avis
Savigny - Réhabilitation chalet Montange - Avis

Pré-programmation architecturale urbaine et fonctionnelle de bâtiments

Grand Lyon

Francheville - Extension école Bel Air - Etude

Hors Grand Lyon

Communay - Pré-programmation école maternelle - Etude protocole
Condrieu (MO CCRC) - Faisabilité implantation siège de la communauté - Projet protocole
Charnay - Construction restaurant scolaire et garderie - Etude protocole
Haute-Rivoire - Extension salle polyvalente - Avis
Lancé - Construction salle des fêtes - Etude protocole
Monsols - Pré-programmation local technique atelier relais - Etude protocole
Rivolet - Extension et réhabilitation salle des fêtes - Etude protocole
Saint-Andéol-le-Château - Réaménagement restaurant scolaire et garderie périscolaire - Etude protocole
Saint-Julien-sur-Bibost - Réhabilitation école communale - Avis
Sainte-Catherine (MO COPAMO) - Construction hameau d'entreprises - Etude protocole

Conseils pour bâtiments publics / privés

Grand Lyon

Vaulx-en-Velin - Recommandations architecturales Cité Tase - Etude protocole

Hors Grand Lyon

Ancy - Accessibilité classe maternelle - Avis
Mornant (MO COPAMO) - Implantation centre nautique - Avis
Eveux - Classement UNESCO couvent Tourette - Avis
Meys - Travaux de l'église - Avis
Régnié-Durette - Projet création multi-services - Avis

Accompagnement architectural pour autorisations d'urbanisme

Grand Lyon

Bron - Assistance architecturale et urbaine - Etude protocole
Caluire-et-Cuire - Assistance architecturale et urbaine - Etude protocole
Givors - Assistance architecturale et urbaine - Etude protocole
Hors Grand Lyon
Anse - Assistance architecturale et urbaine - Etude protocole
L'Arbresle - Assistance architecturale et urbaine - Etude protocole
Brignais - Assistance architecturale et urbaine - Etude protocole
Chaponost - Assistance architecturale et urbaine - Etude protocole
CCPA (CC. Pays de l'Arbresle) - Assistance architecturale et urbaine - Etude protocole
Genas - Assistance architecturale et urbaine - Etude protocole
Tarare - Assistance architecturale et urbaine - Etude protocole
Villefranche-sur-Saône - Assistance architecturale et urbaine - Etude protocole

Accompagnement urbain et territorial

Recommandations / Restructurations / Extensions urbaines

Hors Grand Lyon

Belmont-d'Azergues - Orientations d'aménagement zone Na des Lavandières - Avis
Brussieu - Extension du bourg - Etude protocole
Chambost-Longessaigne - Lotissement communal « Le Gareil » - Avis
Chasselay-et-Les Chères (MO CCMOA) - Orientations d'aménagement de la zone d'activités Champortier - Avis
Cognny - Construction logements sur terrain communal - Avis
Colombier-Saugnieu (MO CCEL) - Orientations d'aménagement pour la construction de logements sociaux, route de la Planaise - Etude protocole
Colombier-Saugnieu (MO CCEL) - Orientations d'aménagement pour la construction de logements sociaux, route du Dauphiné - Etude protocole
Condrieu (MO Parc du Pilat) - Création lotissement lieu dit « La Celle » - Avis
Dommartin (MO CCPA) - Orientations d'aménagement et CDC ZAE Les Grandes Terres - Avis
Fleurieux-sur-l'Arbresle - Aménagement centre bourg - Etude protocole
Grézieu-la-Varenne - Réalisation d'une RPA / pôle médical / espaces publics - Etude protocole
Quincé-en-Beaujolais - Orientations d'aménagement pour la zone d'urbanisation future Naa Etude protocole
Quincieux - Projets logements / espaces publics îlot des Platanes - Etude protocole
Saint-Clément-les-Places - Orientations d'aménagement pour la zone d'urbanisation secteur de la Combe - Etude protocole
Saint-Laurent-d'Oingt - Orientations d'aménagement du site d'Oyasson - Avis
Saint-Symphorien-sur-Coise - Orientations d'aménagement pour le cadrage de projets urbains - Etude protocole
Theizé - Orientations d'aménagement pour l'extension du hameau de Ruissel - Avis
Trades - Orientations d'aménagement pour la construction de maisons terrain communal - Avis

Espaces publics / centralité

Grand Lyon

Villeurbanne - Projet de jardin Hôpital des Charpennes - Avis

Hors Grand Lyon

Brignais - Orientations pour le réaménagement places du Souvenir et Gamboni - Etude protocole
Brignais - Orientations sur essences végétales de la place d'Hirschberg - Avis
Cercieu - Orientations pour le réaménagement des espaces publics communaux - Etude protocole
Chaussan - Orientations d'aménagement centre bourg - Avis
Courzieu - Orientations pour les espaces publics bourg - Etude protocole
Montrottier - Orientations pour l'aménagement abords extérieurs Chapelle St Martin - Avis
Pommiers - Orientations d'aménagement paysager pour entrées village - Avis
Les Sauvages - Orientations pour le réaménagement des espaces publics centre - Etude protocole
Saint-André-la-Côte - Orientations pour espaces publics centre bourg - Etude protocole
Saint-Julien-sur-Bibost - Orientations pour abords salle des fêtes - Avis
Saint-Laurent-d'Agnay - Orientations pour abords extérieurs d'un théâtre de verdure - Avis
Saint-Pierre-de-Chandieu - Orientations pour requalification entrées de ville - Avis
Taluyers - Recommandations d'aménagement Parc de Pie X - Avis
Ternay - Orientations pour le parc du Château de la Porte - Avis
Vaugneray - Orientations pour l'aménagement de jardins potagers à l'ex Monastère Visitation - Avis

Documents d'urbanisme

Amplepuis - Association au PLU - Projet protocole
Cté communes Bjls Val de Saône - Association au PLH - Avis
Cté communes du Pays de l'Ozon - Association au PLH - Avis
Cté communes Pays Mornantais - Association au PLH - Avis
Rivierie - Association / information ZPPAUP/AVAP - Avis
Tarare (MO CC Pays de Tarare) - Association au PLH - Avis
Tarare - Suivi élaboration PLU - Etude protocole

Sous-total Grand Lyon : 23 missions

Sous-total Hors Grand Lyon : 80 missions

Total : 103 missions

Commission lotissements

Pommiers, Taluyers, St Lager, St Andéol le Château - Mission annuelle

Contacts et informations sur études ou projets

A89 (MO Chambre d'Agriculture)
1 % paysager pour abords de fermes et abords - Projet protocole
Echalas - Réaménagement / extension mairie - Projet protocole sans suite
CC Chamousset-en-Lyonnais - Aménagement zone d'activités à Souzy - Avis
Poule-les-Echarmeaux - Aménagement centre village - Avis
Saint-Clément-sur-Valsonne - Aménagement terrain de jeux - Projet protocole
Saint-Etienne-la-Varenne (MO Pays des Brouilly) - Aménagement territoire (charte Fontevraud) - Avis

Avis : missions - de 2 jours ;
Etude : missions + 2 jours avec protocole

Conseil d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement du Rhône

6 bis, quai Saint-Vincent - 69001 Lyon

Tél : 04 72 07 44 55 - Fax : 04 72 07 44 59

E-mail : caue69@caue69.fr

site : www.caue69.fr